

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13224 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MERCREDI 5 AOUT 1987

SERVICES		MINITEL	
Administration	2	● Service à la clientèle	3615
Actualités	14	● Météo	
Économie	14	● Météo internationale	
Éducation	14	● Météo marine	
Environnement	14	● Météo satellite	
France	14	● Météo tropicale	
International	14	● Météo zodiacale	
Jeunesse	14	● Météo zodiacale internationale	
Loisirs	14		
Politique	14		
Religion	14		
Sport	14		
Télévision	14		
Travail	14		

### Selon les premières enquêtes

Les remontées mécaniques sont défectueuses dans plusieurs stations françaises de ski

Plusieurs stations de ski françaises, les remontées mécaniques sont en état de détresse. Selon les enquêtes effectuées par le Service national de la sécurité des remontées mécaniques, les remontées sont défectueuses dans plusieurs stations de ski françaises. Les remontées mécaniques sont en état de détresse dans plusieurs stations de ski françaises. Les remontées mécaniques sont en état de détresse dans plusieurs stations de ski françaises.

### Des fusils un peu partout

Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout. Des fusils un peu partout.

### ATTENTION :

### Les menaces de l'imam Khomeiny et les manœuvres iraniennes dans le Golfe

## La crise entre Téhéran et Ryad provoque la nervosité des marchés financiers

### Un troisième choc pétrolier ?

Après 1974 et 1979, 1987 ? Les événements du Proche-Orient, et particulièrement du Golfe, ont eu des conséquences si dramatiques sur l'économie mondiale que la question d'un troisième choc pétrolier ne peut pas, aujourd'hui, ne pas hanter les esprits. La hausse sur les marchés du brut observée depuis quelques jours et avivée par les incidents de La Mecque, celle de l'or - qui retrouve son rôle de valeur refuge traditionnel en cas de tension - et le repli des actions sur toutes les places mondiales font réapparaître le spectre de la crise.

Tandis que les deux millions de pèlerins musulmans poursuivent, dans un climat tendu, le pèlerinage de La Mecque, l'imam Khomeiny a lancé l'anathème contre la dynastie wahabite, « lâche et dépourvue de raison », et « incapable d'assurer la garde des lieux saints ».

Bourses de valeur, notamment à Paris, se sont effritées (lire page 22). Le Quai d'Orsay a réagi à l'annonce des manœuvres navales effectuées depuis lundi soir par les pasdarans dans les eaux territoriales iraniennes, en rappelant que, si en droit international un détroit comme celui d'Ormuz ne peut être interdit à la navigation, Téhéran avait tout à fait le droit de suspendre provisoirement le passage de navires dans ses eaux territoriales.

- Lire pages 3 et 4
- La situation dans le Golfe.
  - L'ONU face au conflit Iran-Irak.
  - Les attentats anti-saoudiens à Beyrouth.
  - M. Genscher peiné par M. Chirac.
  - La polémique entre le PS et le RPR.



### M. Reagan et l'enquête du Congrès

## «Irangate» : match nul

Les auditions publiques et télévisées des commissions d'enquête du Congrès sur l'« Irangate » ont pris fin le lundi 3 août. Le président démocrate de la commission de la Chambre des représentants, M. Lee Hamilton, a estimé que cette affaire avait été marquée par « trop de secret et de duplicité », une appréciation également portée par son homologue de Sénat, M. Daniel Inouye.

### Un sondage IPSOS-«le Monde» sur les nouveaux actionnaires

## Français moyen cherche privatisée

Les privatisations ont attiré en Bourse des millions de nouveaux actionnaires. Un succès dont se félicite chaque jour le gouvernement, qui a voulu, par ces opérations, marier un recul de l'État avec le vieux rêve gaulliste de la participation. Ces nouveaux « capitalistes », combien sont-ils et qui sont-ils ? Un actionnariat « populaire » est-il en train de naître et de croître en France ? Le phénomène est-il durable ou bien, au contraire, instable ?

### Un entretien avec M. Carignon, ministre de l'environnement

## L'aménagement de la montagne est excessif

Crues torrentielles emportant les campeurs de l'été, chutes de téléphériques dans les stations de sports d'hiver... N'est-on pas allé trop loin dans la volonté d'équiper à tout prix les plus hauts cantons des Alpes et des Pyrénées ? Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, plaide pour la sauvegarde des espaces naturels d'altitude.

### La fin de la septième CNUCED

L'économie s'a finalement emportée sur les problèmes politiques dans le dialogue Nord-Sud PAGE 18

### L'impasse en Haïti

Apparition d'un mouvement d'opposition armée PAGE 6

### Détente à Sri-Lanka

Les rebelles tamouls auraient accepté de déposer les armes PAGE 7

### Investir en Chine

Pas si avantageux que ça, selon des rapports d'experts PAGE 19

### L'avenir du bac technique

Un tiers des reçus, mais peu de débouchés PAGE 16

### Concordances des temps

La droite, la gauche et l'impôt PAGE 2

### Le Monde

SCIENCE ET MÉDECINE ■ Radiographie de la descendance ; ■ SIDA : la menace démographique ; ■ Adolescents enceintes. Pages 9 et 10

Le sommaire complet se trouve page 22

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 88 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 f. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les galeries Cartier et les boutiques Muir de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

23 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, PARIS 42.65.79.81

Propos recueillis par CLAUDE FRANÇILLON. (Lire la suite page 11.)

# Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

## La droite, la gauche et l'impôt

« L'impôt va enfin ouvrir la porte aux réformes sociales », dit la gauche.  
« C'est du vol, de la piraterie », répond la droite.  
A moins d'un siècle de distance, le débat sur les deux grands impôts — celui sur le revenu et celui sur les grandes fortunes — se développe dans des termes identiques.

par Jean-Noël Jeanneney

« J'ai entendu dire que lorsque le Parlement anglais eut voté l'impôt sur les successions, qui comporte un tarif plus lourd qu'en France, le duc de Westminster dit au chancelier de l'Échiquier : « Mes enfants et moi allons quitter un pays où il n'est plus permis d'avoir de grosses fortunes. » Or je ne sache pas, messieurs, que le duc de Westminster ait abandonné son siège à la Chambre des Lords et que ses enfants aient renoncé aux avantages dont jouissent, dans ce pays, certaines personnes par droit de naissance. »

Joseph CAILLAUX,  
25 juin 1907.

**D**EUX grandes batailles fiscales, à distance d'une vie d'homme : celle qui donna naissance, après bien des turbulences, au bout de l'obstination de Joseph Caillaux, à l'impôt général sur le revenu, voté le 15 juillet 1914, et celle qui fut marquée par l'adoption puis par la suppression, en 1981 et 1986, de l'impôt sur les « grandes fortunes ». Entre-temps, l'évolution des techniques, deux guerres mondiales, l'essor économique, l'exode rural, ont transformé la France. Et pourtant, si le style des orateurs a changé (l'éloquence et la rhétorique sont en baisse), la permanence des arguments, des psychologies, des arrière-pensées, étonne.

Les philosophies politiques qui s'opposent perdurent, presque immuables. « L'impôt progressif sur le revenu, dit à gauche, un rapport du congrès radical de 1908, pourra enfin ouvrir la porte sur l'horizon indéfini des réformes sociales. » Le fisc est un instrument de redistribution des chances et doit contribuer à construire une société moins inégalitaire, et c'est évidemment l'esprit socialiste de 1981. En face, à droite, on tient qu'au contraire l'État doit demeurer le plus neutre possible par rapport aux ressorts du profit et au mouvement des richesses. Plus discret il sera, mieux se porteront la société et l'économie. L'impôt, mal inévitable, ne doit être que la simple contrepartie des services rendus au citoyen par l'État, celui-ci devant être rebattu sur ses seules missions traditionnelles de justice, de police, de diplomatie et de défense nationale. Pas plus qu'un commerçant, il ne saurait appliquer des prix variables selon la fortune du client. « Le vice majeur de l'impôt progressif sur le revenu », dit Jules Roche, député de la droite républicaine, qui fut l'un des orateurs les plus efficaces de l'opposition conservatrice au projet de Caillaux, dans un discours du 7 février 1908, « est de faire un instrument politique de ce qui doit être exclusivement un instrument financier. »

Et le thème est repris sur un registre plus violent par Paul Leroy-Beaulieu, dans l'« Economiste français », la même année 1908, opposant aux aspirations socialistes et radicales de progrès indéfini par l'impôt progressif ce cri d'indignation : « C'est abominable, c'est scandaleux. C'est du vol, de la piraterie. » Et surtout, voici le plus grave : « C'est le germe effroyable de la révolution sociale : le virus qui chemine dans l'organisme et finit par le détruire. (1) »

A quoi fait écho Alain Juppé, adjoint au maire de Paris et futur ministre du budget, quand il écrit dans le « Figaro » la veille des élections de mars 1986, sous le titre « Fiscalité, inversez les tendances », que face aux socialistes, « empiétés dans leur idéologie égalitaire », il faut, en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes, « marquer dans notre histoire un changement décisif en répudiant enfin le colbertisme, pour vérifier ce trait de sagesse libérale si fortement exprimé dans Benjamin Constant : « Plus on laisse des moyens à la disposition de l'industrie des particuliers, plus un État prospère. » (2) »

Il n'est guère qu'un argument qui paraît avoir été perdu chemin faisant. Dans les débats d'avant 1914, certains vont jusqu'à soutenir qu'on pourrait légitimement faire payer les pauvres davantage puisque, dans certains secteurs, ils coûtent plus que les riches à la nation (Assistance publique, par exemple). Après tout, les malandrin, si coûteux pour le pays, ne sont-ils pas plus nombreux parmi les pauvres ? Propos qu'on n'a pas trouvés repris explicitement, à ma connaissance, en 1981 ou en 1986...

### Philosophie politique et pratique économique

Sur ce fond de décor, la controverse, à chacune des deux époques, se décline sur deux hauteurs : la première est de philosophie politique, la seconde de pratique économique.

Vous faites appel, dit la droite à la gauche avant 1914, aux plus bas instincts de l'homme, notamment à sa passion la plus vile : l'envie. Ce serait une perversion de la démocratie que d'opprimer sous le nombre des envieux cinq cent mille Français (ceux qu'on prévoit astreints à payer l'impôt progressif sur le revenu parce qu'ils ont plus de 5 000 F de revenus), de les instituer en « une véritable caste de suspects désignés à l'envie et aux surcharges futures (3) ».

Ho là ! réplique volontiers la sagesse populaire, mieux vaut tout de même faire envie que pitié. Joseph Caillaux se réfère ironiquement à Dupont de Nemours qui disait déjà le 16 mars 1789 : « Il n'y a qu'un moyen unique d'échapper à l'impôt, c'est de faire fortune. (4) » Et Gaston Jèze, professeur de science financière à la faculté de droit de Paris et conseiller actif du Parti radical dans ces années-là, cite Jean-Jacques Rousseau : « La première pierre est quelquefois plus difficile à gagner que le second million. (5) » C'est vrai pour celui qui a en le mérite de s'enrichir à force de labeur et d'innovation créatrice, et c'est plus vrai encore, pour ce qui touche aux fortunes héritées, pour qui n'a pris que la peine de maître. Le riche, que vous faites si malheureux, voudrait-il changer sa place ?

A ce point, percevant quelque faiblesse dans leur position si elle demeure trop élémentaire, les conservateurs s'efforcent d'élargir la base de leur soutien, et ils se hâtent de prendre appui sur l'idée d'une certaine spécificité française. La gauche fait valoir que l'impôt progressif est établi fort bien et sans drame chez nos voisins ? Cet impôt-là peut convenir « à ce peuple soumis qu'est la France, mais sûrement pas à la France, si jalouse de ses secrets particuliers au service de ses libertés individuelles. Notre pays, qui ne connaît pas les serviles résignations des Allemands, est absolument rebelle à l'odieuse inquisition fiscale ». En 1981, Edmond Alphandéry, député UDF, dénonce parmi d'autres et semblablement à la tribune de l'Assemblée le très grand danger que comporte le nouvel impôt, « en raison de son caractère inquisitorial ». Car il faudra bien « aller vérifier la valeur des biens qui seront déclarés, avec tous les dangers que cela comporte (6) ».

On observe ici le comportement classique des gros poussant devant eux les petits. En 1981, c'est le mécanisme par lequel, à tort ou à raison, « les propriétaires fonciers, déguisés pour l'occasion en petits paysans victimes de la taille, de la gabelle et autres calamités, ont agité avec succès l'épouvantail d'une désaffection à l'égard du nouveau pouvoir. [Par quoi] il fallut sacrifier de nouveau l'idéal au nom des baux à long terme des forêts et des stocks de



« S'il y a déficit, le fonctionnaire ne s'en aperçoit guère : une étrange plus forte, le contribuable crache davantage, et le tour est joué. » Caricature de Joseph Caillaux, par Lésaire, paru dans le Rire (1901).

vin (7) ». En février 1914 déjà, Alexandre Ribot suppliait ses collègues du Sénat de ne pas « traîner encore » l'impôt progressif sur le revenu « dans les luttes électorales, car les appels à la haine inquisiteur les plus modestes capitalistes (8) ».

### Débrouillardise et esprit gaulois !

Un pas de plus, et l'on en vient aux arguments plus brutalement réalistes, quand la droite prévient avec cynisme que, si l'on viole les traditions du secret français, la sanction viendra vite — par la fraude. Débrouillardise et vieil esprit gaulois ! Il s'agit de défendre les privilèges de la fortune contre la fiscalité nouvelle au nom de la possibilité pour eux d'échapper pratiquement à ses lois — abolition étant donnée ainsi paisiblement par avance à l'incivisme des fraudeurs, puisque la responsabilité morale en est rejetée non pas sur les coupables apparents, mais sur les auteurs de la loi !

Autrefois ? Dans son *Traité de sciences des finances*, le « libéral » Paul Leroy-Beaulieu écrit au début du siècle que le contribuable légitime, « en stricte morale, a le droit de chercher à échapper par la dissimulation à ses spoliations. Il peut, en toute sécurité de conscience, dérober son actif à la vue et à la poursuite du fisc (...) car l'Etat se conduit ici comme un voleur ». Et, plus concrètement, à l'issue d'une assemblée générale de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France, le 22 février 1907, le sénateur Eugène Tournon, qui a été secrétaire général de cet organisme, explique tranquillement qu'au cours de cette réunion de nombreux patrons ont ouvertement annoncé que, si le projet passait, ils en tourneraient l'effet par la dissimulation de leurs revenus (9).

A présent ? On lit dans un ouvrage récent (1985) de M. Jean-Claude Martinez, professeur de droit à l'université Paris-II, qui a été élu député du Front national dans l'Assemblée de mars 1986 : « Face à des lois fiscales dont les objectifs et les effets ne sont plus le bien commun, le contribuable retrouve son autonomie. Le devoir n'est plus d'appliquer une fiscalité illégitime parce que contraire au bien commun,

mais de la refuser... Loin de heurter la démocratie, la fraude fiscale n'est que la manifestation fruste de sa vitalité (10) ».

PAR là, on glisse au deuxième volet : celui des conséquences économiques du choix. « En vous en prenant aux riches, vous appauvrissez les pauvres ! » Cet argument, récurrent, se retrouve de semblable façon en 1910 et en 1981. Au chapitre 4 de *Ille des Pingouins* fait appel au dévouement fiscal des nantis : « Les pauvres vivent du bien des riches, c'est pourquoi ce bien est sacré. N'y touchez pas, ce serait méchanceté gratuite. A prendre aux riches, vous ne retirerez pas grand profit car ils ne sont guère nombreux ; et vous vous privez au contraire de toutes ressources en plongeant le pays dans la misère. Tandis que si vous demandez un peu d'aide à chaque habitant, sans égard pour son bien, vous recueillerez assez pour les besoins publics (...). En chargeant tout le monde également et légèrement, vous épargnez les pauvres puisque vous leur laissez le bien des riches... »

La démonstration affleure ou s'affirme, à droite, dans toutes les controverses de l'avant-guerre : émollier l'énergie des riches et décourager de gagner davantage, c'est casser la machine du progrès matériel. En exergue à son livre sur le sujet, Jules Roche, déjà nommé, choisit de citer Montaigne (en évitant soigneusement de dire que celui-ci défendit en son temps le principe de l'impôt progressif) : « Que quelques particuliers payent trop, leur ruine se tourne contre le public... » (Esprit des lois, LXIII, chapitre 7). Et à cela fait écho exactement Alain Peyrefitte en 1985 : « Plutôt que de pénaliser les grandes fortunes, il faudrait les mobiliser. Au lieu de pousser les riches

Demain : le député RPR, le Front populaire et la défaite de 1940

a consommer pour fu l'impôt, il vaudrait mieux jeter dans l'investissement car « le nivellement fiscal décourage l'esprit d'entreprise... (11) ». Ou encore, 1987, Pierre Juillet, ancien conseiller au cabinet de Georges Pompidou, pour qui « possédants (...) sont, par définition, (...) les plus capables de créer des richesses tandis que « les pauvres (dit aujourd'hui les plus « défavorisés » pour faire au sort la responsabilité leur état) sont également par définition les moins aptes à entraîner une nation (12) ».

On ajoute aussi que le thème est rendu plus perçu par l'incertitude quant à l'évolution des taux : « L'oreille maîtresse, le danger n'est pas ce qui est, mais ce qui pourra être », écrit Marcel Marion, très conservateur historien des finances publiques, à propos de l'impôt Caillaux de 1914 (13).

A ce point, le parti c mouvement a beau jeu à répliquer qu'il aurait folie se priver de prendre de mesures qu'on juge sages sous prétexte que, au cas o par la suite, on en exagérerait l'application, on aboutirait des effets pervers de déséquilibre. Qui peut croire, a demeurant, que, en cas d'avancement de cette révolution sociale qu'on redoute tellement à droite, ses maîtres : trouveraient en rien freins dans leur entreprise d'expérimentation par l'histoire une évolution engagée ? Caillaux en 1907, cite une remarque pertinente d'Auguste Casimir-Perier, datée d'1872 : « Le jour où la France aurait le malheur de voir sa destinée en des mains capables de la soumettre à un régime, ce ne serait ni de précédents qui les arrêteraient, ni de précédents qui faciliteraient l'œuvre de destruction (14) ».

Et plus largement, la gauche réclame en 1981 l'argument productiviste, faisant valoir qu'à hauteur nationale le sentiment de cohésion sociale accru que peut créer la diminution des injustices, même si celle-ci est fondée d'abord sur une conception morale, a un effet très positif, en dernier ressort, sur l'efficacité économique globale d'une société.

Dans ses carnets de captivité, en 1916, le jeune capitaine de Gaulle copie soigneusement — le ne sais pas si MM. Chirac et Balladur l'ont bien noté — ces deux vers tout simples de Béranger :

« Que sont aux riches les impôts !  
Quelques rats de plus dans leur [grange. (15) »

(1) Myriam Frajerman et Dominique Winock, *Le Vote de l'impôt général sur le revenu 1907-1914*, Université Paris-VIII, 1972, Microédition de l'Audier, Hachette, pp. 148-149.

(2) *Les Douze de « Figaro »*, réunis et présentés par Alain-Gérard Slama, Paris, Lattès, 1986, pp. 374-375.

(3) Théodore Reinach, député modéré de la Savoie, J.O., Chambre des députés, 8 mars 1909, cité par Frajerman et Winock, p. 145.

(4) Joseph Caillaux, *Notre système d'impôts*, Paris, 1904, p. 57.

(5) Gaston Jèze, *Cours élémentaire de sciences des finances et de législation financière française*, nouv. éd., Paris, 1909, p. 664.

(6) J.O., débats de l'Assemblée nationale, 28 octobre 1981, p. 2708. Pierre Bas, RPR, intervient dans le même sens (29 octobre, p. 2722).

(7) Alain Tchecky, « L'impôt sur les grandes fortunes », *Fonvoirs*, n° 23, 1982, p. 51.

(8) Cité par François Goguel, *Le Rôle financier du Sénat français*, Paris, 1937, p. 79.

(9) Frajerman et Winock, *op. cit.*, p. 154.

(10) *Lettre ouverte aux contribuables*, Paris, Albin Michel, 1985, pp. 162-164. Je dois à cet auteur la citation de Paul Leroy-Beaulieu qui précède.

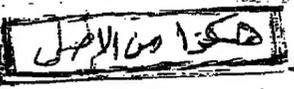
(11) *Encore un effort, messieurs le Président*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1985, pp. 190 et 205.

(12) Interview à *Paris-Match*, 19 juin 1987. C'est moi qui souligne.

(13) *Histoire financière de la France*, t. VI, p. 393.

(14) Joseph Caillaux, *L'impôt sur le revenu (recueil de discours)*, Paris, 1910, p. 101 (allocation du 25 juin 1907).

(15) Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, 1905-1918*, Paris, Plon, 1980, p. 383.



L'impôt

ire



Les menaces iraniennes et la tension dans le Golfe

Le massacre de La Mecque continue de susciter de nombreuses réactions, et le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youri Vorontsov, a, selon la radio iranienne, exprimé au président Ali Khamenei, « sa profonde tristesse au sujet du massacre des pèlerins iraniens par la police saoudienne ».

M. Vorontsov a également transmis au chef de l'Etat iranien les « chaleureuses salutations » de MM. André Gromyko et Mikhaïl Gorbatchev, et réaffirmé le désir des dirigeants soviétiques de « développer le plus possible les relations et la coopération bilatérales ».

actions de sabotage et d'agression » menées « par les fantoches du charlatan Khomeiny ». A NEW-YORK, le secrétaire général de l'ONU s'est déclaré, lundi, « très attristé » et a lancé un appel à « toutes les parties concernées » pour qu'elles fassent preuve de la « plus grande retenue ».

présidence de la République islamique iranienne, M. Mostafa Mir-Zalim, était attendu à Islamabad, où il devait remettre un message au président pakistanais M. Mohammad Zia Ul Haq. Le Pakistan a accepté de représenter les intérêts diplomatiques de l'Iran en France, après la rupture entre Paris et Téhéran.

Les manœuvres navales des gardiens de la révolution

L'Iran a interdit ses eaux territoriales pendant trois jours

L'Iran a averti lundi 3 août tous les navires qu'ils devaient rester hors de ses eaux territoriales dans le Golfe et la mer d'Oman pendant les trois jours de manœuvres navales qu'effectueraient les gardiens de la révolution depuis lundi soir. Le survol de la zone des manœuvres, baptisées « Martyre », est également interdit à tous les avions, civils et militaires.

avait-il souligné, est une voie maritime internationale pour le commerce et l'économie mondiale, et l'Iran n'a pas l'intention de la fermer de manière irrévocable. Le ministre français des affaires étrangères a indiqué par ailleurs que la position du gouvernement concernant la présence de navires français dans cette région n'était pas modifiée.

convoi américano-koweïtien arrivé à Koweït le 24 juillet, est sorti lundi sans encombre du détroit d'Ormuz avec les deux navires de guerre américains Kidd et Crommelin, hors de portée des missiles iraniens Silkworms installés dans cette région.

Une déclaration du représentant des Etats-Unis à l'ONU

Le Conseil de sécurité doit faire appliquer la résolution exigeant un cessez-le-feu, affirme M. Walters

NEW-YORK de notre correspondant « La Charte de l'ONU est formelle : si le Conseil de sécurité vote une résolution à caractère obligatoire, nous devons prendre les mesures nécessaires pour son application effective. » Lors d'une conférence de presse tenue le lundi 3 août à New-York, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, le général Vernon Walters, a affirmé que « les cent cinquante-neuf Etats membres de l'Organisation sont tenus d'assurer le respect de cette décision ».

Pour leur part, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont déjà, selon M. Walters, « entamé des consultations quant à la deuxième phase du processus, celui des sanctions sur les livraisons militaires ». « Personne ne sait au juste quel est le délai raisonnable pour l'application de la première phase (celle de la résolution 598, qui exige un cessez-le-feu immédiat), mais certains parlent - et je pense qu'il est raisonnable - de trente-cinq à quarante-cinq jours », dit-il, soulignant que, « certes, personne ne saurait arrêter totalement le flot de livraisons militaires », mais que l'accord des principales puissances rendrait impossible l'approvisionnement des belligérants en matériel lourd, essentiel pour mener des opérations d'envergure.

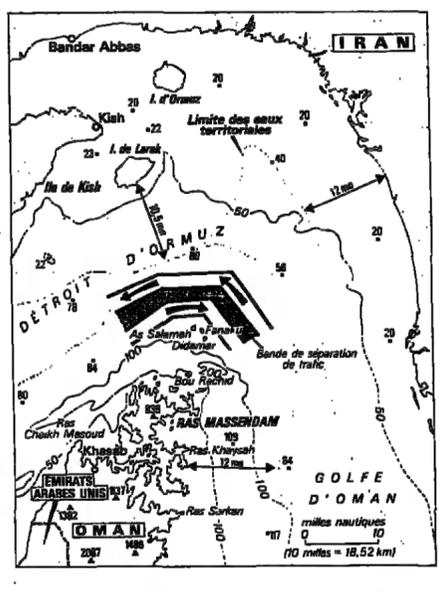
mené en 1793, lorsque la marine américaine a contribué à la défaite des corsaires en Méditerranée, et nous continuerons, quelles que soient les réactions de nos alliés ou de nos ennemis. » Après tout, les navires américains ont parfaitement le droit de croiser dans le golfe Persique, car la navigation dans les espaces internationaux est libre. Je sais que l'un des passe-temps favoris du monde est de jouer au plus fin avec les Etats-Unis. Soit... nous laissons les uns et les autres s'amuser. Mais j'espère que les Iraniens seront suffisamment intelligents pour ne pas attaquer nos navires, car les Etats-Unis ont les moyens matériels de riposter. » Le général Walters est un ignorant qui ne sait pas ce qu'il dit », a affirmé, quelques heures plus tard, l'ambassadeur d'Iran auprès de l'ONU, M. Saïd Rajae Khorassani, qui, toutefois, a laissé entendre qu'une rencontre de haut niveau pourrait avoir lieu prochainement à propos de la résolution 598.

Les navires américains dans le Golfe

Etant donné l'accalmie de fait que l'on observe sur le front, notamment dans les eaux internationales du Golfe, la résolution pourrait-elle être appliquée tacitement ? « Non, il faudra que les belligérants donnent leur accord explicite au secrétaire général des Nations unies. Si une réticence se manifeste, nous voterons un deuxième texte. » Insistant sur l'aspect « historique » du vote unanime du 20 juillet, M. Walters a souligné avec véhémence que tous les Etats étaient tenus à appliquer les dispositions de la résolution. Cette remarque faisait suite aux informations selon lesquelles l'Union soviétique et la Chine ne seraient pas prêts à appliquer des sanctions contre l'Irak, étant donné leur volonté de tirer profit de la crise irannienne devant le rôle joué dans le Golfe par l'Occident.

Quant à la présence navale américaine dans le Golfe, M. Vernon Walters l'estime « naturelle ». « Nous ne défendons pas des pétroliers koweïtiens, nous défendons la liberté de navigation dans les eaux internationales. Nous avons com-

Rectificatif. - Un lapsus a fait dire à André Fontaine (« L'Orgueil blessé », Le Monde du 4 août) que le Chah avait été ramené à Téhéran par la CIA en 1956. C'est en réalité en 1953 que s'est produit cet événement.



Tensions sur les marchés

L'effet psychologique

L'ensemble des marchés ont vivement réagi aux événements du Golfe. Lundi 3 août, le pétrole West Texas Intermediate a gagné jusqu'à 1,30 dollar le baril à New-York avant de reculer un peu. Les métaux précieux, valeurs refuges en cas de conflit, ont eux aussi été fortement demandés et s'inscrivent en hausse, reflétant une inquiétude certes encore modérée mais générale.

473,50 dollars l'once (+2,5%) à Londres, non loin de son plus haut niveau de l'année, atteint en mai dernier (480 dollars) puis, quelques heures plus tard, 486 dollars à New-York, avant de redescendre un peu. Ce mardi matin, le métal jaune se traitait aux alentours de 476 dollars l'once dans la City.

● PÉTROLE. - Au fur et à mesure de l'ouverture des différents marchés, le lundi 3 août, les cours du brut grimpaient à Tokyo, le Brent de la mer du Nord livrable en septembre prenait 60 cents à 20,60 dollars le baril à New-York, le West Texas Intermediate coûtait 22,67 dollars (+1,30 dollar) dans la matinée pour livrable en septembre avant de rebrousser à 22,15 dollars (+72 cents).

● BOURSES. - La plupart des grands marchés financiers se sont repliés mais tous dans l'ordre sans nervosité. Wall Street, après avoir regagné une partie du terrain perdu en fin de séance, a fini à 1,2% de baisse. La bourse de Londres a été à l'américain et de 0,7% à Paris. De toutes les places, Londres a été la plus affectée (-2,2%). Le marché britannique avait aussi beaucoup monté ces derniers temps.

L'imam Khomeiny lance l'anathème contre la dynastie wahabite

Trois jours après le sanglant « vendredi noir » de La Mecque, les deux millions de musulmans qui participent au pèlerinage se sont rendus, lundi 3 août, sur le mont Arafat pour une journée d'invocations et de prières, alors que l'imam Khomeiny lançait l'anathème contre la famille royale saoudienne, incapable, selon lui, d'assurer la garde des lieux saints de l'Islam. Ce « stationnement » sur le mont Arafat, petite colline caillouteuse à quelques kilomètres de La Mecque, est le temps fort du pèlerinage annuel, celui où tous les pèlerins sont rassemblés en un même lieu au même moment.

« les oulémas de l'Islam à trouver une solution au problème de la garde des lieux saints que la dynastie wahabite, lâche et dépourvue de raison, est incapable d'assurer ». Ces wahabites lâches et incroyants ont toujours été une épine dans le dos des musulmans », a poursuivi l'imam, en précisant : « Ils sont à tel point stupides qu'ils n'ont pas compris que leur action aveugle a constitué la meilleure propagande pour la révolution islamique iranienne et a prouvé notre innocence. Si nous avions envoyé des délégations dans le monde entier, nous n'aurions pas pu mieux prouver que la dynastie saoudienne est le volet des Etats-Unis et est contre l'Islam ». « Il est affirmé, ajoutant, « notre peuple a l'expérience de plusieurs années de révolution et n'est pas étonné de ces crimes. Les dirigeants hypocrites saoudiens ont agi pour le compte des Etats-Unis et d'Israël ; leurs mains sont tachées du sang des pèlerins iraniens qui étaient leurs invités et les invités de Dieu ».

Le quotidien saoudien Okaz a affirmé que vingt mille gardiens de la révolution iraniens et Bassidji (les volontaires engagés sur le front irakien) avaient été mobilisés par Téhéran pour troubler le pèlerinage. Citant des sources informées saoudiennes, Okaz ajoute que la majorité des manifestants de vendredi appartenaient à ces deux milices et avaient suivi des « entraînements spéciaux » pour provoquer des troubles. La télévision saoudienne a diffusé pour sa part un reportage concernant la saisie en 1986 de 51 kilogrammes d'explosifs dans les bagages des pèlerins iraniens. Ce film n'avait pas jusqu'à présent été projeté, probablement pour ne pas perturber le climat de relations entre Ryad et Téhéran, alors au beau fixe.

Le radio de Téhéran a affirmé lundi soir que trois cent dix-neuf Iraniens tués vendredi à La Mecque avaient été identifiés jusqu'à présent par l'antenne médicale responsable des pèlerins iraniens dans la ville sainte. Dans un entretien téléphonique diffusé par la radio, le responsable de ce service, le docteur Delchad, a précisé que la plupart des morts avaient des blessures à la tête, certaines victimes ayant été tuées par des « balles explosives » et d'autres encore étouffées ou piétinées. Cinq mille Iraniens au total ont été blessés, selon lui, par la plupart légèrement. (AFP, Reuter.)

Par une chaleur suffocante de 46°C, les hadjis (pèlerins) ont participé à une lente procession par groupes de cent mille vers le mont Arafat, où les chefs religieux les ont appelés à ne pas confondre religion et politique. Les quelque cent cinquante mille pèlerins iraniens étaient sévèrement encadrés par la police saoudienne, tandis que des hélicoptères surveillaient la bonne marche des cérémonies qui se sont déroulées sans le moindre incident. Les hadjis, qui ont passé la nuit sous la tente, ont « lapidé le diable » mardi à l'aube en jetant sept pierres contre les « trois piliers de Satan » sur le mont Arafat, avant d'entamer le lent retour à La Mecque, où s'achèvera le pèlerinage annuel.

Dans un message adressé à l'hojatoleslam Mahdi Karroubi, responsable des pèlerins iraniens à La Mecque, l'imam Khomeiny a appelé « Aucune fontaine sacrée... » Il a souligné qu'il tenait l'Amérique pour le principal responsable de tous ces crimes. « Si Dieu le veut, à-t-il dit, nous nous occuperons d'elle au moment opportun, vengeance ainsi les enfants d'Abraham sur les Nemrod, les Satan et les Manmouh. » Selon l'imam, l'Iran « dispose d'amis et de partisans parmi les

# Proche-Orient

## Les menaces iraniennes et la tension dans le Golfe

### Attentats antisauoudiens à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH  
de notre correspondant

Les mouvements pro-iraniens du Liban poursuivent les attentats anti-sauoudiens à Beyrouth-Ouest (secteur musulman de la capitale) : après les locaux (vidés) de l'ambassade, ce sont ceux, également abandonnés depuis trois ans, du centre culturel saoudien et de l'agence de la compagnie aérienne saoudienne, qui ne restent plus à Beyrouth depuis, aussi, plus de

trois ans, tous deux situés à Hazra, qui ont été plastiqués le lundi 3 août.

Il ne reste pratiquement plus de Saoudiens au Liban ni même d'intérêts saoudiens autres que ceux, à l'abandon, qui ont été attaqués.

La vengeance, le Hezbollah l'a réclamée une nouvelle fois à l'encontre de la famille royale saoudienne au cours d'une manifestation lundi, qui avait surtout ceci de notable qu'elle s'est déroulée à Nabatieh (Liban sud), fief traditionnel du mouvement rival Amal et village de riches émigrés chiites, où le mouvement intégriste s'est suffisamment développé pour réunir mille cinq cents personnes.

Le clivage sunitte-chiite, resurgi avec les sanglants événements de La Mecque s'est manifesté clairement à l'occasion de la fête d'Al Adha, ce mardi, qui clot le pèlerinage : même les modérés parmi les oulémas chiites, notamment Cheikh Abdel-Amir Kaban, lié à Amal, ont pris fait et cause pour l'Iran, alors que le mufti sunitte, le Cheikh Hassan Khaled, rendait hommage aux autorités saoudiennes et stigmatisait les perturbateurs du pèlerinage.

Quant à la Syrie, elle continue de se maintenir dans une prudente expectative, proposant une périlleuse médiation tout en cherchant à éviter d'être prise dans l'engrenage de ce conflit qui n'est pas directement le sien : bien qu'elle ait imposé des restrictions au Hezbollah, elle s'abstient, dans le cas présent comme lorsqu'il s'attaque aux Etats-Unis et à la France, de le contrecarrer, marquant ainsi nettement qu'elle agit et resserre l'étreinte quant ses propres intérêts sont en jeu, non ceux des autres. Dans tous les cas, elle se montre prudente.

LUCIEN GEORGE.

BONN  
de notre correspondant

Personne dans la capitale fédérale allemande ne s'attendait à une « sortie » aussi viciée que celle faite le 2 août par le chef du gouvernement français contre le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher. Parce qu'il a reçu le 23 juillet à Bonn son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, une semaine après que la France ait rompu ses relations avec l'Iran, M. Hans-Dietrich Genscher a été accusé par M. Jacques Chirac de manquer de « pudeur ». Au « Forum FR 3-RMC », dimanche soir, le premier ministre a également estimé que le chef de la diplomatie allemande « en avait un peu rajouté » en accueillant M. Velayati en pleine crise franco-iranienne.

Au ministère des affaires étrangères, où les termes peu diplomatiques du chef du gouvernement français ont été choqués beaucoup, on affirme officiellement « ne pas comprendre » les critiques de M. Chirac. Au moment de la visite de M. Velayati, le ministre allemand disait déjà « ne pas comprendre » qu'on pût penser à Washington et à Paris que Bonn faisait peu de cas des impératifs de la solidarité occidentale. En maintenant le contact avec Téhéran, M. Genscher était convaincu d'agir « dans l'intérêt de tous les alliés », la France en tête, dont il allait défendre la cause en rappelant haut et fort à M. Velayati les « liens d'amitié qui unissent Paris et Bonn ». Il l'a fait et cela n'a rien changé à la « guerre des ambassades ».

Le porte-parole du ministère, M. Jürgen Czarob, a rappelé lundi que M. Genscher avait prévenu M. Jean-Bernard Raimond de son intention de recevoir le ministre iranien et que le chef de la diplomatie française n'avait pas fait d'objection. M. Jean-Bernard Raimond a même fait parvenir un message à son homologue ouest-allemand durant la visite du ministre iranien. Ce message a « servi de base » aux entretiens germano-iraniens sur le sort des Français retenus dans l'ambassade à Téhéran, que l'ambassade de RFA a au demeurant fournis en ravitaillement. M. Czarob affirmait alors : « Le gouvernement français nous fait

### Les propos de M. Chirac à l'encontre de M. Genscher ont choqué à Bonn



confiance. » Rien n'est moins sur après la volée de bois vert reçue par M. Genscher, peu habitué à de pareils traitements.

Le premier ministre français a insisté sur le caractère officiel des déclarations de M. Genscher, déclarant : « J'imagine que la visite de M. Velayati est une initiative du ministre des affaires étrangères et je n'en tire pas de conséquences pour les rapports franco-allemands qui restent excellents. »

C'est oublier que M. Velayati a été reçu à Bonn par le président Richard von Weizsäcker et par le chancelier Helmut Kohl. Ce dernier l'a remercié du « soutien » de l'Iran aux efforts de la RFA pour récupérer ses deux otages, MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, détenus depuis janvier à Beyrouth par des extrémistes chiites pro-iraniens. M. Velayati a en effet dit, en rencontrant le chancelier, que l'Iran est prêt à « user de ses liens historiques avec le peuple libanais » pour aider la RFA.

En concentrant le tir sur le ministre des affaires étrangères, M. Chirac indique bien où le bât blesse sur l'axe Paris-Bonn. Le chancelier chrétien-démocrate a mis du temps à percer les arcanes de la cohabitation à la française après la victoire de la droite aux législatives de mars 1986. Pendant des mois, il a systématiquement privilégié les relations avec son « ami » François Mitterrand, abordant avec lui les sujets dont il aurait dû parler avec M. Chirac.

Cela a conduit l'an dernier à plusieurs frictions et, en juillet 1986, Matignon a, selon l'hebdomadaire Die Zeit, fait traduire à l'intention de la chancellerie fédérale le paragraphe 20 de la Constitution française qui stipule que « le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ». Les deux chefs de gouvernement ont ensuite trouvé un *modus vivendi* qui n'a jamais eu la chaleur des relations entre MM. Kohl et Mitterrand.

Les diplomates français et ouest-allemands n'ont apparemment pas réussi à retrouver l'harmonie qu'ils ont connue lorsque la gauche fit au pouvoir à Paris. On en veut pour preuve à Bonn le fait que le gouvernement français « n'a pas trouvé bon » d'informer la RFA de son intention de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran. Et au ministère des affaires étrangères, on ne cache pas que le « courant passe mal » entre MM. Genscher et Raimond. (Interim.)

### La polémique lancée par M. Rafsandjani

## « Il ne suffit pas qu'une autorité iranienne s'exprime pour que nous entrions dans des conflits internes » déclare M. Louis Mermaz

Le souffle de l'hadjatoislam Hachemi Rafsandjani s'est dégonflé aussi vite qu'il s'était enflé les déclarations de quelques responsables socialistes. Présentant, première, qu'une polémique avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, ne servirait que les intérêts des « durs » de Téhéran et serait mal ressentie par une opinion publique

française occupée par ses congés estivaux, les dirigeants du PS ont fait machine arrière.

Alors que MM. Roland Dumas, Jack Lang et Lionel Jospin semblaient vouloir délier la mise en garde de M. Chirac — le premier ministre, qui avait démenti, le dimanche 2 août, tout contact de l'opposition française de l'époque avec les autorités iraniennes, avant les législatives de mars 1986, avait menacé implicitement, de « ressortir » les affaires des Irlandais de Vincennes et du Rainbow Warrior (le Monde du 4 août) — d'autres responsables socialistes ont préché l'apaisement.

les membres du Hezbollah ». Pour l'ancien ministre, avant le 16 mars 1986, « il est évident que l'opposition du moment a eu des contacts avec les Iraniens (...) Mais aucun élément, au'il s'agit, ne me permet de dire que l'opposition ait pu agir de manière choquante, c'est-à-dire en offrant des compensations supérieures à celles offertes par le gouvernement d'alors. »

### Vive réaction du RPR

Dans un communiqué, le porte-parole du RPR, M. Frank Borotra, avait réagi vivement aux premières réactions socialistes. Faisant référence à MM. Dumas, Lang et Jospin qu'il soupçonnait de prêter « indûment la main à la campagne de diffamation » du président du Parlement iranien, M. Borotra les accusait de faire « fi de l'intérêt du pays » en se prêtant « à une manipulation pour des raisons basement politiques » alors que « la France fait face à une redoutable épreuve au Moyen-Orient ». Le responsable chiraquien lançait également un appel au président de la République « qui doit être soucieux de l'intérêt national » pour « qu'il dise à ses camarades de ne pas tomber dans tous les pièges et de se tenir ».

Dans son édition de lundi, l'organe central du PCE, L'Humanité, estimait que la polémique entre le gouvernement et le PS correspondait « à la méthode je te tiens, tu me tiens par la barbichette, déjà employée avec succès par l'Elysée pour étouffer l'affaire du Carrefour du développement ».

M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS aux fédérations, s'est exprimé, le soir, dans le même registre sur Antenne 2. « Il y a une crise grave qui demande l'esprit de responsabilité, qui demande d'une certaine manière, y compris avec nos différences, une certaine cohésion pour mieux défendre à la fois les otages et les intérêts français. » Nous souhaitons vivement que le chef du gouvernement, si cela lui est possible, ait la même conception des intérêts de notre pays », a ajouté le sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis.

Dans la journée, M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne et ancien ministre socialiste des relations extérieures, avait, sur RMC, donné « raison » à M. Claude d'Estaing qui souhaitait, le 24 juillet dernier, que la France adopte un « profil bas » dans ses rapports avec l'Iran.

M. Cheysson a préconisé « un profil bas dans la confrontation avec l'islamisme » et s'est montré « effrayé de voir qu'on entend négocier avec des intégristes chiites, avec

### L'OLP revendique l'assassinat du commandant militaire de Gaza

Le commandement militaire de l'OLP a revendiqué, lundi 3 août, dans un communiqué diffusé à Tunis, l'attentat commis dimanche contre le commandant de la police militaire de Gaza. Dans une dépêche datée de la « Palestine occupée », l'agence Wafa affirme que l'officier israélien est « tombé dans une embuscade tendue par un commando spécial de l'unité du martyr Kamal Adwan » (nom du responsable palestinien assassiné à Beyrouth par un commando israélien). Dimanche, un interlocuteur anonyme se réclamant de la Force 17 du Fatah avait revendiqué cet assassinat.

Depuis l'attentat, la bande de Gaza est toujours soumise par l'armée israélienne à un blocus terrestre et maritime. « Cette mesure a été imposée pour faciliter l'enquête », a indiqué, lundi, M. Itzhak Rabin, ministre de la défense. « Les forces de sécurité doivent disposer de la liberté d'action totale pour trouver les auteurs de cet assassinat », a-t-il souligné.

D'autre part, cent soixante détenus palestiniens de Cisjordanie occupée ont été libérés lundi, à la veille de la fête d'Al Adha, qui est célébré mardi dans le monde musulman. La majorité des détenus avaient pratiquement purgé leurs peines. — (AFP.)

### ÉGYPTÉ La colère des artistes

LE CAIRE  
de notre correspondant

Samedi 1<sup>er</sup> août, minuit : les théâtres égyptiens arrêtent leurs représentations. Ce n'est pas un accident, mais l'expression de l'ire des artistes de la ville de El Nil. Ils protestent contre une loi concernant leurs syndicats qui a été votée le 7 juillet par le Parlement sans qu'ils soient même consultés. Le célèbre comédien Adel Imam — récemment passé à l'Olympie, à Paris — harangue les trois mille spectateurs qui, comme chaque soir depuis deux ans, sont venus vers et regardant El Wad Sayyed el Cheghal (Soyez le domestique). Il demande à ses innombrables admirateurs en Egypte et dans le monde arabe de soutenir les artistes dans leur lutte contre « une loi qui constitue une atteinte à la démocratie », et le gouvernement prend l'affaire au sérieux car quand Adel Imam parle, il est beaucoup plus écouté qu'un député ou qu'un ministre.

Tout a commencé le 7 juillet, quand le Parlement a amendé la loi régissant le Syndicat des artistes, qui regroupe trois sous-sections : acteurs, cinéastes et musiciens (dix mille adhérents). Le principal amendement concernait la possibilité pour les présidents du syndicat et des trois sous-sections d'être élus pour un troisième mandat de quatre ans. La précédente loi limitait la portée de président à deux mandats. C'était faire la part belle à M. Saâdel Din Wahba, député du Parti national-démocrate du président Mubarak, et l'un des responsables du théâtre égyptien. M. Wahba était, en effet, sur le point de terminer son second mandat et ne pouvait donc plus se présenter aux élections prévues fin juillet.

Mais si la loi semblait visiblement taillée sur mesure pour M. Wahba, c'est surtout son côté hâtif et confidentiel qui a provoqué la colère des artistes. Ils ont appris par les journaux son vote après quelques minutes de débat.

### Une crise préoccupante

Reprise par les journaux, la crise est d'autant plus préoccupante pour le gouvernement que les artistes ont entamé depuis plusieurs jours un sit-in dans leur syndicat au centre-ville envers et contre les « conseils » de la police soulignant l'illégalité d'une telle action.

Les artistes, acteurs, cinéastes et musiciens qui se relaient depuis vendredi dans le petit appartement du syndicat en face de la synagogue de la rue Ady ont déjà reçu la visite du ministre de la culture et d'un délégué de la présidence. Les deux responsables ont promis de tenter de résoudre le conflit, mais n'ont pas pu donner d'assurances écrites, comme l'exigeaient les artistes.

Aujourd'hui, ceux qui constituent la colonne vertébrale d'une importante industrie d'exportation menacent d'élargir leur mouvement et de multiplier les artères de travail, que ce soit au théâtre ou dans les studios de cinéma et de télévision. Une situation embarrassante au moment où le Parti national-démocrate et la presse officielle ont entamé leur campagne afin de faire plébisciter le président Mubarak pour un second mandat en octobre prochain.

A. BUCIANTL.

### Europe YOUGOSLAVIE

## M. Mikulic réclame la confiance du Parlement pour poursuivre sa politique économique

BELGRADE  
de notre correspondant

Il y a une dizaine de jours, le chef du gouvernement, M. Mikulic, était mis en cause pour sa politique économique par un délégué de l'Assemblée nationale. M. Mikulic avait alors fait valoir que le gouvernement, en dépit des entraves qui lui étaient apportées de tous côtés, avait obtenu des résultats concrets dans les domaines de la production et des exportations, et il avait ajouté : « Conformément à la Constitution, une demande signée de dix députés suffit au Parlement pour engager la procédure de la révocation du gouvernement. Mes collègues et moi-même n'y voyons pas d'inconvénient. »

Dans un pays où révocations et nominations sont depuis toujours affaire des cercles dirigeants restreints, cette déclaration a eu un profond retentissement. Elle a provoqué une brusque hausse de tension dans les milieux politiques et des spéculations inquiétantes quant à l'avenir, le gouvernement de M. Mikulic étant considéré, depuis sa formation en 1986, comme celui de la « dernière chance » de la Yougoslavie pour sortir de la crise par des « moyens autogestionnaires ».

Pour mettre un terme à malaise général, M. Mikulic a profité d'une réunion de la présidence de l'Alliance socialiste (le Front) à la fin de la semaine dernière pour préciser sa position. Il a brossé un sombre tableau de la situation et expliqué qu'il était illusoire de croire que des mesures prises par le gouvernement fédéral, aux compétences très limitées, pourraient à elle seules arrêter la dégradation économique, certaines personnes n'approuvant le programme de stabilisation que verbalement.

Parlant des dissensions intérieures et des « pressions politiques qui bloquent » l'activité du gouvernement, il a précisé : « Des différences existent sur des questions telles que les cours du dinar et les taux d'intérêt, les prix, le système des devises et de la répartition du revenu, le redressement du secteur privé. Mais nous sommes unanimement à reconnaître que l'inflation est notre problème social et économique le plus important. A ceux cependant qui proposent la réduction de la consommation et l'harmonisation des salaires avec la productivité, un accroche des étiquettes, et on leur reproche même de vouloir, de cette façon, entraver le développement culturel de tel ou tel peuple. »

Visiblement agité par ce qui se passe, M. Mikulic a néanmoins déclaré qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. Il ne le fera que « si le gouvernement est empêché de poursuivre son action », ce qui sous-entend qu'il ne partira qu'à la demande expresse du Parlement ou de la direction collégiale de l'Etat.

L'inflation a dépassé le niveau record de 100 % sur les six premiers mois de l'année. Les problèmes idéologiques, politiques et sociaux qu'elle pose sont aggravés par le perpétuel conflit entre les Républiques sous-développées et les Républiques « riches » accusées par les premiers de profiter de l'inflation et d'empêcher, pour cette raison et par leur veto, le gouvernement d'agir. L'ensemble du mouvement dossier dit des « divisions yougoslaves » se trouve en ce moment devant les directions collégiales de l'Etat et du parti. Mais si nul ne s'aventure à faire des pronostics sur les décisions qu'elles pourraient prendre, tous sont d'accord pour constater que les succès de Tito ne disposent ni de son autorité ni de sa force, dont ils auraient tant besoin à l'heure actuelle.

PAUL YANKOVITCH.

Faire battre le juste

**Le Monde**  
sur minitel

**MINI JOURNAL**  
Le Tour du Monde en 10 écrans  
3615-TAPEZ LEMONDE

Handwritten note in Arabic script at the bottom of the page.

هكذا من الإهل

### Golfe Confrontation de M. Genscher à Bonn



En confrontation avec les affaires étrangères...  
Paris-Bonn. Le chancelier allemand Helmut Kohl a eu une entrevue avec le ministre fédéral des Affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher, à Bonn, mardi 4 août. Genscher a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, qui est venu à Bonn pour une conférence de presse. Genscher a déclaré que l'Allemagne ne soutient pas l'occupation du Koweït et que l'Allemagne est prête à négocier avec l'Irak pour la libération du Koweït. Genscher a également déclaré que l'Allemagne est prête à négocier avec l'Irak pour la libération du Koweït.

### Conférence par M. Rafsandjani une autorité iranienne s'exprime dans des conflits internes

M. Louis Mermaz  
M. Rafsandjani, ministre iranien des Affaires étrangères, a tenu une conférence de presse à Bonn, mardi 4 août. Il a déclaré que l'Iran est prêt à négocier avec l'Irak pour la libération du Koweït. Il a également déclaré que l'Iran est prêt à négocier avec l'Irak pour la libération du Koweït.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a déclaré que l'Iran est prêt à négocier avec l'Irak pour la libération du Koweït. Il a également déclaré que l'Iran est prêt à négocier avec l'Irak pour la libération du Koweït.

Table with multiple columns and rows of text, likely a list of names or a schedule.

**Le Monde**  
sur minitel  
**MINI JOURNAL**  
Le Jour du Monde est 10 pages  
LEMONDE

### -Musiques au Cœur-



Eve Ruggieri

*Faire battre les cœurs beaucoup plus vite  
juste avec de la musique.*

Passion du spectacle, passion du cinéma, passion de l'information et du reportage,  
passion de la musique et de la chanson. Sur Antenne 2, nous faisons ce que nous  
aimons, et quand on aime vraiment ce que l'on fait, on le fait bien, avec passion.



Antenne 2. Profession Passion.

# Afrique

TUNISIE : treize blessés dont douze touristes

## Les attentats dans quatre hôtels n'ont pas été revendiqués

TUNIS  
de notre correspondant

Un défi au pouvoir : tel semble avoir été le sens qu'ont voulu donner à leur geste les auteurs des explosions provoquées dans la soirée du dimanche 2 août dans quatre hôtels de la région de Sousse-Monastir et qui ont fait treize blessés dont douze touristes italiens et britanniques. En effet, ce n'est probablement pas un hasard si les attentats ont eu lieu dans la région de Monastir, ville natale du président Bourguiba, qui y séjourne actuellement, et à quelques heures du début des festivités marquant son quatre-vingt-quatrième anniversaire.

Il était entre 23 heures et 23 h 30 lorsque les explosions ont retenti presque simultanément devant l'entrée de l'hôtel Hama Beach à Sousse, à la réception du Kuraid à Monastir et dans les bars night-club du Sahara Beach à Monastir et de l'Hamal à Port-el-Kantaoui au sud de Sousse. C'est dans ces deux derniers établissements que l'on a dénombré les blessés (sept Italiens, trois Ecossais, deux Anglais et un Tunisien), tous atteints légèrement, à l'exception d'une ressortissante britannique qui a dû être amputée d'un pied.

Selon les rares témoignages qu'il a été possible de recueillir, le moment de stupeur passé, il n'y eut aucune panique et les dégâts sont peu importants. Un communiqué officiel a d'ailleurs précisé que les engins explosifs « de fabrication artisanale » étaient de « faible puissance ».

Le même communiqué souligne que ces « actes isolés ne troublent nullement notre sérénité et la qualité du pays ». Et, effectivement, lundi, les plages, les piscines et les restaurants des hôtels demeuraient envahis par les estivants particulièrement nombreux cette année, comme si rien ne s'était passé. Seul un contrôle strict des entrées et des sorties des établissements touristiques a été discrètement mis en place non seulement à Sousse, à Monastir, mais aussi dans toutes les stations balnéaires du pays.

A Monastir, les festivités se sont déroulées selon le programme initialement prévu, en présence du prince héritier du Maroc, Sidi Mohammed, et de tous les hauts dirigeants du pays.

### Du côté des islamistes

Le ministre de l'Intérieur a indiqué que, après l'enquête qu'ils ont ouverte, les services de sécurité nationale « semblent disposer d'indices susceptibles de permettre l'identification des auteurs » de ces attentats. Bien que ceux-ci n'aient pas été revendiqués, les regards se tournent tout naturellement du côté des islamistes, accusés depuis le mois de mars dernier d'avoir, en connivence avec l'Iran, complotté pour renverser le régime et dans les rangs desquels plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées.

Mais quels islamistes ? Tout récemment encore, un dirigeant du Mouvement de la tendance islamique (MTI), actuellement dans la clandestinité, nous avait dit « Par les manifestations de rue que nous organisons (le Monde du 18 juillet), nous cherchons seulement à faire entendre notre voix puisque nous n'avons aucun autre moyen d'expression. Nous sommes contre la violence et rejetons toute forme d'action qui trait à l'ennemi des intérêts du pays ». Si les attentats de Sousse et de Monastir sont imputés au MTI, la question sera de savoir si les affirmations de notre interlocuteur étaient de pure forme ou s'il existe désormais une nouvelle direction du mouvement, plus jeune et secrète, qui aurait opté pour une stratégie plus radicalisée que celle de ses prédécesseurs aujourd'hui arrêtés, en fuite ou réfugiés à l'étranger.

On peut aussi envisager la main d'autres courants islamistes révolutionnaires inconnus jusqu'ici qui, exploitant le démantèlement d'une large partie du MTI, la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et l'actuelle effervescence dans le monde islamique, après les incidents de La Mecque, auraient décidé de

déstabiliser le régime en s'attaquant au tourisme, l'un des secteurs-clés de l'économie tunisienne représentant 20 % des recettes en devises.

Quoi qu'il en soit, les quatre explosions d'origine criminelle de dimanche soir sont sans précédent en Tunisie. Les engins, déposés dans les hôtels n'étaient apparemment pas destinés à tuer. Alors, le défi ne s'accompagnerait-il pas d'un avertissement aux autorités à quelques semaines du procès du « réseau Khomény » qui doit s'ouvrir devant la Cour de sûreté de l'Etat. En tout état de cause, les retombées véritables de cette affaire ne pourront guère être appréciées qu'à moyen terme.

MICHEL DEURÉ.

● Avertissement du Foreign Office aux touristes. — Le Foreign Office a recommandé, le lundi 3 août, la « prudence » aux touristes britanniques qui se rendent en Tunisie. Il a précisé avoir demandé aux autorités tunisiennes l'assurance que toutes les précautions sont prises pour assurer la sécurité des touristes britanniques. Le Foreign Office avait déjà déconseillé au cours du week-end la communication du rapport d'enquête sur une explosion qui, le 25 juillet dernier, avait sérieusement endommagé un bus de touristes dans lequel se trouvaient une vingtaine de Britanniques, non loin de palais du président Bourguiba. Certains des touristes avaient affirmé, à leur retour en Grande-Bretagne, que l'explosion avait été l'œuvre de « terroristes ». Le Foreign Office a estimé, lundi, qu'il était encore trop tôt pour établir un lien entre ces incidents. — (AFP.)

## ANGOLA

### La Havane et Luanda sont prêts à participer aux négociations sur la Namibie

La Havane (AFP). — A l'issue de la visite à La Havane du président angolais M. Dos Santos, Cuba et l'Angola sont tombés d'accord pour poursuivre conjointement avec les Etats-Unis les négociations engagées sur la Namibie en juillet dernier entre Luanda et Washington.

Faisant une allusion indirecte à la récente mission en Angola de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, le communiqué commun précise que Cuba et l'Angola sont « disposés à assouplir leur position commune (...) dans le but constructif de trouver un accord juste et honorable qui permette l'indépendance de la Namibie, la sécurité de l'Angola et la paix pour tous les Etats de l'Afrique australe ».

Pour favoriser l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, les deux pays affirment aussi leur « volonté politique de travailler avec toutes les forces intéressées à la recherche d'une solution ». Le président angolais avait proposé récemment que l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et le régime démocratique de la Namibie, la SWAPO, participent à cette recherche. Concernant la présence militaire cubaine en Angola — trente mille hommes selon des sources occidentales, — le communiqué commun se contente de rappeler les principes de la plate-forme de 1984 liant le retrait des forces cubaines à celui des soldats sud-africains de Namibie.

le journal mensuel de documentation politique **après-demain**  
Fondé par le Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)  
offre un dossier complet sur :

## LA COMMUNICATION POLITIQUE

Avec notamment des articles de :  
● A. SINGLIER  
● R. SCHWARTZBERG  
● B. DELANOE  
● M. GALLO

Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Baptiste, 75014 Paris. Un supplément le dimanche et un 30 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

# Amériques

HAÏTI : pour la première fois depuis le départ de « Bébé Doc »

## L'embryon d'un mouvement de lutte armée s'oppose au Conseil national de gouvernement

PORT-AU-PRINCE  
de notre envoyé spécial

Coup de théâtre en Haïti : une poignée d'hommes dirigés par M. Bernard Sansario, opposant de longue date à la dictature d'André Aristide, a pris les armes, lundi, contre le Conseil national de gouvernement (CNG) présidé par le général Henry Namphy. Le foyer de rébellion armée — le premier depuis la fuite de « Bébé Doc » en février 1986 — est installé à proximité de Jérémie, une ville de vingt mille habitants, dans le sud-ouest de l'île, dont la garnison compte quelque cent cinquante hommes.

La situation, dans cette région difficile d'accès, était encore confuse lundi 3 août dans la soirée. Selon divers témoignages diffusés par Radio Métropole, une station haïtienne, les affrontements entre partisans de M. Sansario et militaires auraient fait plusieurs blessés. Dans un communiqué, le quartier général des forces armées expose sa version des faits : une dizaine de personnes emmenées par M. Sansario seraient installées, samedi soir, dans un hôtel situé à proximité de Jérémie ; leur intention : recruter et entraîner des partisans, moyennant la promesse de 1 000 dollars par personne, dans le but de renverser le CNG par la force.

Alertés, les militaires auraient tenté d'intercepter le groupe. Une fusillade aurait alors éclaté, au cours de laquelle plusieurs soldats auraient été blessés, tandis que les rebelles s'échappèrent en direction de la petite localité voisine de Léon. Là, ils auraient capturé deux soldats et incendié le poste militaire.

Président d'une petite formation politique, le Parti populaire national haïtien, M. Sansario n'en est pas à son coup d'essai. Dès 1965, il avait déclenché une première action contre la dictature de François Duvalier en franchissant la frontière haïtienne-dominicaine à la tête de quelques hommes armés. Nouvelle tentative en janvier 1982 : cette fois, les hommes de Sansario, huit au total, avaient décollé des îles Turques et Caïcos, au nord-ouest d'Haïti, à bord d'un hydravion. L'équipée devait une nouvelle fois se terminer en fiasco dans l'île de la Tortue, tandis que M. Sansario parvenait à prendre le large.

### Une « tête brulée » ?

Souvent qualifié d'« activiste », voire de « tête brulée », dans la classe politique haïtienne, M. Sansario n'en est pas moins l'un des animateurs, aux côtés du pasteur Sylvio Claude, du Parti démocrate-chrétien formé de la coalition pour la lutte finale, qui a joué un rôle important ces dernières semaines dans la mobilisation contre le CNG. Il est originaire d'une riche famille mulâtre de Jérémie exterminée en 1964 sur l'ordre de François Duvalier.

Même si la popularité du clan Sansario reste grande à Jérémie et dans le département de la Grande-Anse, la nouvelle du coup de main a fait l'effet d'une douche froide dans les rangs de l'opposition haïtienne à Port-au-Prince : « Bernard Sansario offre un précédent inédit à la fraction la plus dure de l'armée et du gouvernement. Ils n'attendent que cela pour justifier leur politique de

répression, voire un coup d'Etat se lamentant un responsable de situation.

L'assassinat, dimanche M. Louis Engleme Athis — fou du Mouvement démocratique libération d'Haïti — a, d'autre aboussi le climat politique d'arabie. Agé de quarante-six M. Athis a été tué, avec deux partisans, alors qu'ils s'apprêtaient à tenir un meeting près de Léc, une ville située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Port-au-Prince. L'accusé d'être comuniste, ses assassins l'ont mortellement frappé à coups de machet de béton et de pierre, avant de lui voler son corps.

L'accusation est d'autant plus pesante que M. Athis, l'influence était grande au sein communautaire haïtienne établie la République dominicaine qui était connu pour ses propos antimunistes. Il appartenait à la cation du Centre démocratique, ce qu'il y a de plus modéré, côtés de personnalités du ce droit comme MM. Marc Baur Louis Dejean.

Dans un communiqué publié lundi soir, un des dirigeants Groupe des cinquante-sept frappé d'une mesure d'expulsion, M. De Narcisse, affirme, pour sa part, qu'il « se fait tuer par les fascistes du CNG plutôt que de partir en exil ». M. Narcisse, à qui il reproché de s'immiscer dans affaires haïtiennes, alors qu'il est toujours porteur d'un passeport canadien, s'est réfugié dans la destination, « sous la protection peuple haïtien ».

JEAN-MICHEL CAROTT.

ÉTATS-UNIS : M. Reagan et l'enquête du Congrès

## « Irangate » : match nul

(Suite de la première page.)

On compte même parmi eux trois personnalités au profil aussi marqué que M<sup>me</sup> Patricia Schroeder, représentante du Colorado et espoir des féministes ; M. Paul Simon, sénateur de l'Illinois et tout à fait à faire campagne sur le respect des traditions du New Deal ; et le pasteur noir Jackson, nettement moins tiers-mondiste qu'en 1984 et qui essaie d'étendre son audience, au-delà de sa communauté, à l'ensemble des laissés-pour-compte, quelle que soit la couleur de leur peau.

Chacun d'eux représente un électoral. Aucun d'eux, et particulièrement pas M. Jackson, ne pourra donc être néglié, mais pour l'heure, et sans parler de la dégradation de la situation économique, tous les hommes qui auraient une réelle chance de rendre la Maison Blanche aux démocrates se réclament d'un réalisme économique et d'une critique de l'Etat-providence, qui tempèrent fortement l'exigence de justice sociale.

Autrement dit, si pas un seul des successeurs potentiels de M. Reagan n'est susceptible de reprendre le flambeau du regainisme pour exalter les valeurs sociales les plus conservatrices, tiennent compte de la poussée de la droite exprimée par la défaite de M. Carter en 1980, puis par la déroute de M. Mondale quatre ans plus tard.

### Un succès pour la « contra »

Cette poussée demeure assez nette pour que le lieutenant-colonel North, lorsqu'il a choisi de prendre l'offensive devant la commission d'enquête parlementaire en justifiant politiquement les financements illégaux de la guérilla antisandiniste, ne se soit pas seulement assuré l'énorme succès personnel que garantissent son éloquence et sa prestance. Il a également réussi, malgré la répugnance générale de l'opinion à l'égard de tout ce qui pourrait conduire à un engagement militaire extérieur, à faire monter de 28 à 40 % le pourcentage d'Américains favorables à l'aide aux « contras » et à faire tomber de 60 à 49 % la majorité qui s'y oppose.

Ses arguments sur la nécessité d'empêcher un deuxième régime provisoire de se consolider aux frontières des Etats-Unis ont spectaculairement porté. Cela n'implique aucunement que la Maison Blanche obtiendra du Congrès les 130 millions qu'elle va demander en septembre pour les antisandinistes, mais le fait est qu'aucun élu n'a souhaité relever le gant et

opposer à Oliver North l'argumentaire libéral selon lequel l'emploi de la force ne peut que diriger encore plus le régime sandiniste et lui faire bénéficier dans la région des réflexes de solidarité anti-américaine.

Plutôt que de s'aventurer sur ce terrain et de montrer par la même occasion à quel point le Congrès — jusqu'au sein de sa majorité démocrate — est divisé par cette question, la commission a fait délibérément porter son effort sur la dénonciation de la violation du rôle que la Constitution reconnaît au législatif dans la définition de la politique étrangère.

Le dossier était plus que solide puisque la Maison Blanche a sans doute violé, et certainement contourné, les dispositions législatives adoptées par le Congrès pour limiter l'aide militaire aux « contras ».

### La faiblesse de la défense

La défense était de plus remarquablement faible puisqu'il n'est tout simplement pas crédible qu'un conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, l'amiral Poindexter, ait décidé seul, et sans en avertir M. Reagan, de financer les combattants de la liberté avec les bénéfices des ventes d'armes à l'Iran ; que les différents témoignages font ressortir trop d'incohérences pour ne pas être mis en doute, et que les secrétaires d'Etat et à la défense, enfin, n'ont rien dit, au-delà des hommages de rigueur, qui puisse grandir M. Reagan : le premier a raconté comment la Maison Blanche menait une véritable « guérilla » contre lui ; le second, comment ses propres services de renseignements avaient reçu ordre de ne pas le tenir informé des tractations avec l'Iran, et tous deux, comment leurs mises en garde avaient été ignorées.

Sauf pendant le prodigieux spectacle offert par Oliver North, l'Amérique ne s'est jamais vraiment intéressée à ces auditions. Tout s'est passé comme si elle avait considéré que les détails de l'enquête parlementaire ne prouveraient rien de plus et que la cause était entendue depuis les premières révélations de novembre dernier. Dès cette époque, une majorité d'Américains estimait que M. Reagan n'avait pas pu tout ignorer des détournements de fonds en faveur des « contras » et qu'il mentait également en niant s'être engagé dès le départ dans une opération — totalement contraire à ses positions de principe — d'échanges d'armes contre des otages. Depuis, la popularité

de M. Reagan n'est jamais remontée au niveau d'avant-novembre — mais elle n'a pas non plus connu d'autre recul que cette chute initiale et relative.

C'est que M. Reagan, contrairement à M. Nixon au moment de l'affaire du Watergate, n'est ni de personne, et que le regainisme n'a certainement pas été vécu comme une sombre période même si l'euphorie n'est plus là : l'heure du bilan économique qu'il est probablement absurde mais pas infamant d'avoir voulu traiter avec le régime de Téhéran et que l'Amérique, enfin, n'aspire pas à un changement politique radical, mais à un recentrage déjà amorcé en douceur.

Sauf accident, les Etats-Unis et l'URSS signeront à l'automne leur premier accord de réduction des armes nucléaires, et il devrait dans ce contexte être plus facile à M. Reagan d'accepter un compromis avec le Congrès sur la réduction des dépenses militaires, indispensable à la réduction du déficit budgétaire.

BERNARD GUETTA.

● CHILI : un journaliste expulsé. — Le journaliste chilien Ariel Dorfmann a été expulsé, dimanche 2 août, par les autorités à son entrée à Santiago en provenance des Etats-Unis. M. Dorfmann, qui avait quitté le Chili après le coup d'Etat militaire en 1973 et s'était établi aux Etats-Unis, travaillait pour le New York Times et le Washington Post. Il s'était rendu quatre fois à Santiago depuis 1983. Il a expliqué que le gouvernement chilien avait ordonné son renvoi en exil à cause d'un article qu'il avait publié sur les cas de Rodrigo Rojas et de Carmen Quirteran, deux manifestants brûlés vifs dans la capitale — dont l'un, Rojas, en était mort — par une patrouille de l'armée en juillet 1986. — (AFP.)

● PARAGUAY : le gouvernement libère des dirigeants de l'opposition. — Une vingtaine de dirigeants de l'opposition paraguayenne ont été libérés, le lundi 3 août, par les autorités. Arrêtés jeudi, lors d'une manifestation antigouvernementale, les opposants avaient attendu dès le lendemain une grève de la faim. Parmi eux se trouvait M. Domingo Lauro, le président de la coalition de quatre partis ayant conclu un accord national sur le départ du général Stroessner, au pouvoir depuis trente-trois ans. La décision de libérer les opposants intervient après la convention du Parti national, qui a entraîné une scission entre les partisans inconditionnels du général et les « traditionnelles », qui cherchent à déloger par formation de la personne du chef de l'Etat (le Monde du 4 août). — (AFP.)

**Formation en Gestion d'Entreprise**  
Programme complet de première formation en gestion pour étudiants sans expérience professionnelle — Durée: 9 mois à plein temps — Admission dès 18 ans sur dossier et entretien (min. niveau bac) — Prochaine session: 12 octobre 1987/25 juin 1988.

**Basic Management Training**  
Programme d'entraînement à la gestion globale des PME/PMI pour jeunes cadres avec 2 à 3 ans d'expérience professionnelle — Durée: 5 semaines à plein temps — Admission sur dossier — Prochaine session: 12 octobre/13 novembre 1987.

**Administration de l'Entreprise**  
Programme de formation à la direction des PME/PMI, niveau MBA, pour cadres confirmés avec 6 à 8 ans d'expérience professionnelle — Durée: 6 mois à plein temps — Admission sur dossier, entretien et tests — Prochaine session: 11 janvier/25 juin 1988.

**Top Management Workshop**  
Ateliers de perfectionnement et d'échange d'expériences pour chefs d'entreprises et dirigeants de PME/PMI — Durée: 5 week-ends — Prochaine session: octobre 87/mars 88 (1 week-end par mois).

Pour en savoir plus cochez le ou les programmes qui vous intéressent, découpez cette annonce et retournez-la avec votre carte de visite à l'ECADE. Ou lancez-nous un coup de fil !  
Vous recevrez sans engagement un dossier complet d'information sur le ou les programmes de votre choix et sur l'ECADE, l'une des plus anciennes business school d'Europe, établie à Lausanne depuis 1960.

**ECADE**  
Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises  
Rue du Bugnon 4  
CH-1005 Lausanne (Suisse)  
Tél. (021) 221.511

**Le Monde sur minitel**  
**TOUR DE FRANCE A LA VOILE**  
Elisez le skipper Kodak  
100 appareils photo à gagner  
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

3615 TAPEZ LEMONDE puis ETE

Amériques

Un mouvement de lutte armée... Conseil national de gouvernement

Président d'une petite formation... M. Saragay... M. Saragay...

Une « tête brisée »... M. Saragay... M. Saragay...

M. Reagan et l'enquête du Congrès

« Langate » : match nul... M. Reagan... M. Reagan...

La Libération de la Libye

La Libération de la Libye... M. Gaddafi... M. Gaddafi...

Asie

Sri-Lanka : l'application de l'accord de paix

Les rebelles tamouls auraient accepté de remettre leurs armes aux forces indiennes

COLOMBO de notre envoyé spécial... Le suspense touche à sa fin... M. Velupillai Prabhakaran...

A TRAVERS LE MONDE

BANGLADESH : décès de l'ancien président... BERLIN-OUEST : trois Allemands de l'Est... PAKISTAN : la question nucléaire...

CAMBODGE : le refus par les Khmers rouges de contacts avec Phnom-Penh

La Chine maintient son opposition à un règlement politique avant un retrait militaire du Vietnam... Le dernier pas de deux diplomates...

Velupillai Prabhakaran, chef des Tigres tamouls. Un exceptionnel meneur d'hommes



« Un héros cruel, un bandit sanguinaire... M. Velupillai Prabhakaran...

aujourd'hui fut placqué sur son dos deux ans après la fondation du mouvement... En 1976, après une restructuration...

La légende

De fait, la cause de l'Éelam indépendant... M. Velupillai Prabhakaran...

La visite de M. Bariani en Asie du Sud-Est

La Malaisie et l'Indonésie pourraient assouplir leur position sur la Nouvelle-Calédonie... Les pays d'Asie du Sud-Est hostiles...

« Mondes en Devenir » ACADIE La guerre de Cent Ans des Français d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane...

FRANCIS DERON

# Politique

## Heurs et malheurs de la promotion républicaine

Léon Pompidou, né en 1887, ne connaît pas longtemps le sort d'humble petit paysan aveugnant auquel il aurait pu être voué comme ses ancêtres. Remarqué par son instituteur, le voici bientôt boursier, élève de l'école primaire supérieure, puis instituteur lui-même. On sait ce qu'il advint de son fils Georges : la rue d'Ulm, Matignon, l'Élysée. Un chapitre exemplaire et moraliste, il est vrai — du roman vrai de la promotion républicaine, version III<sup>e</sup> République.

D'un autre côté, on connaît les acharnements contraires, et souvent talentueux, d'un certain roman romanesque contre cette évolution, au moment même où elle s'amorçait ou se produisait. C'est le professeur Monneron, de l'Étape de Paul Bourget, déboussolé par une trop rapide odyssée sociale qui le mène de la glèbe aux prestiges divers. C'est, d'une autre façon, le professeur puis député Paul Boutallier sorti de la plume du Maurice Barrès du *Roman de l'énergie nationale*.

Qu'a-t-elle donc au juste, au fil des républiques successives, cette fameuse « promotion » pour avoir suscité tant de destins, tant d'enthousiasmes ou tant de haines ? Elle est trop diverse en tout cas — les protagonistes de la journée d'études organisée à Paris par l'Association française de science politique et le Centre de l'histoire de l'Europe du vingtième siècle ont bien été contraints d'en prendre acte — pour être évoqués telle qu'en elle-même.

Y a-t-il, en effet, un fil conducteur qui mènerait du singulier penseur-précurseur de la promotion républicaine que fut Condorcet, immergé dans la grande Révolution avant d'être noyé par ses vicissitudes, aux laborieux efforts rhétoriques de notre V<sup>e</sup> République parvenue à maturité et qui tente de prouver contre tant d'évidences que la promotion républicaine « fonctionne » plus largement que jamais ? S'il existe, ce fil d'Ariane est bien malaisé à discerner.

### Les bienfaits de la raison

Convaincu des bienfaits pour chacun d'une raison dont l'extension n'est, à ses yeux, pas douteuse, Condorcet a milité sans relâche dans ses écrits en faveur de l'égalité des chances pour chacun. Mais il refuse l'égalitarisme, assuré qu'il est de voir, comme l'a rappelé Lucien Jaume devant l'auditoire de l'Association française de science politique, cette égalité nécessaire « produire » des individus intellectuellement inégaux.

Qu'importe, affirme le savant-philosophe, pourvu que s'étende la « classe des hommes éclairés ». Ce qui ne saurait manquer d'arriver avec la généralisation de l'instruction que Condorcet appelle de ses vœux, tout en imaginant la création d'un fonds d'État propre à procurer aux enfants démunis un capital destiné à assurer leur formation.

De quoi accouchera cette Révolution qui conduit Condorcet, comme tant d'autres, à la mort et

assure la périlleuse promotion de quelques-uns de ceux qu'elle fait entrer dans la carrière militaire ? D'un projet social consubstantiel à l'idée républicaine, soutient François Ewald, la solidarité, qui se déploie progressivement, au fil de la III<sup>e</sup> République, à travers le développement des pratiques d'assurance sociale.

Un « imaginaire social républicain (...) totalement inscrit dans cet espace » solidariste, une société devenant tout entière (liamment, dans les faits) « une vaste assurance » : telle serait la toile de fond de cette III<sup>e</sup> République, marquée par « l'obsession de fonder une morale sans Dieu ».

Cette philosophie républicaine en croise d'autres : celle (Jules Ferry) qui prône un « édit fondamental à l'école obligatoire gratuite et laïque » (Serge Bernstein). Ce vivre de la promotion républicaine ira prospérant pendant que se déploie l'autre grande idée de la III<sup>e</sup> : « l'extension à tous de la propriété et la disparition progressive du salariat ».

### Idéologie et pratiques

Peut-on parler, comme Serge Bernstein, d'une « relative réussite du projet social républicain » ? Ou bien faut-il voir, comme François Ewald, dans le ratage de cet objectif (une France de petites propriétés) l'explication du développement de l'autre promotion, indécise, minimale et collective, celle des assurances sociales généralisées ?

Il n'est même pas sûr, en fait, a soupçonné Serge Bernstein, que

l'on parle de la même chose en évoquant ces différents aspects. Discours disparates pour une réalité qui ne l'est pas moins, au point de faire « se pulvériser », dans les années 30, la modèle républicain.

La IV<sup>e</sup>, puis la V<sup>e</sup> République pourront bien tenter — M. Michel Debret est venu en porter témoignage en tant que premier ministre de cette dernière — de ressasser, sur des bases renouvelées (promotion sociale, formation permanente et, timidement, enseignement technique), la promotion républicaine.

Les castes (notamment la haute fonction publique, étudiée par Jean-Luc Bodiguel) demeurent ce qu'elles sont quand elles ne se renforcent pas. L'armée, décrite par Raoul Girardet, joue plutôt moins bien qu'auparavant son rôle de machine à fabriquer de la promotion. Et « la boutique », si l'on en croit Noma Mayer, n'assure qu'une promotion sociale limitée et parfois assez précaire.

En sorte qu'on ne peut s'empêcher d'en revenir toujours à cette école de la III<sup>e</sup> République, évoquée aussi par Jean-François Sirinelli. Quels sont le pourquoi et le comment de cet heureux moment, de ce terrain incontestablement fertile de promotion républicaine (même s'il ne faut pas en exagérer jusqu'au mythe l'ampleur ?) Probablement l'adéquation efficace, a suggéré Jean-François Sirinelli, entre un discours, une idéologie et des pratiques également « productives ». Ce n'est pas si fréquent.

MICHEL KAJMAN.

## Les relations entre la majorité et le Front national

### M. Le Pen juge que M. Chirac « a fait un pas dans le bon sens »

Le Front national a réagi en deux temps aux propos tenus dimanche par M. Chirac au « Forum RMC-FR3 » le concernant. Le premier ministre avait, pour la première fois, couvert les accords locaux et régionaux conclus entre la majorité et l'extrême droite, tout en continuant de refuser la perspective d'une alliance au niveau national.

Premier temps : « C'est de la bouillie pour les chats », a estimé à La Beule, le lundi 3 août, M. Le Pen pour qui M. Chirac « n'a pas l'esprit clair ». Au même moment, M. Bruno Mégret, directeur de la campagne de M. Le Pen, a affirmé à Paris que le premier ministre s'est montré « fidèle à son tempérament radical-socialiste en cautionnant aussi bien ceux qui jettent l'assiette contre le Front national que ceux qui veulent une entente ».

Deuxième temps : M. Chirac « a fait un pas dans le bon sens ». Ce jugement est aussi celui de M. Le Pen, qui a alors préféré mettre l'accent sur l'approbation par le Premier ministre des alliances locales.

Si bien que, pour le président du Front national, M. Chirac « prépare son opinion à une révision déclinante ». Le chef de file de l'extrême droite a ajouté : « Il y a un commencement à tout, et je serai indulgent avec ceux qui ne sont pas capables de comprendre. Évidemment, Jacques Chirac se retrouve un peu dans la situation du patron obligé de faire appel à un partenaire ayant de l'argent frais, et ça lui fait mal au cœur de partager sa voiture de fonctions et son bureau de direction, mais il y viendra, parce que, bien entendu, si j'apporte mon capital d'électeurs, je veux des places au conseil d'administration ».

De leur côté, les membres de la majorité qui avaient récemment exclu tout accord avec M. Le Pen à quelque niveau que ce soit, tels MM. Noir, Maillet, Barrot ou Stasi, n'ont pas fait connaître leurs réactions aux propos du premier ministre sur ce sujet, qui peuvent s'interpréter à leur égard comme une fin de non-recevoir.

## En Martinique, l'UDF et le RPR opposés à un accord avec le Front national

FORT-DE-FRANCE de notre correspondant

L'entité des formations de la majorité semble exemplaire en Martinique : toute alliance avec M. Le Pen, même partielle et circonstancielle, est en effet exclue. « Ce problème ne se pose pas une fraction de seconde. Débat sans objet ici, même si se produisait une sorte d'entente au niveau national », nous a déclaré le député UDF M. Miguel Laventure.

« Si surgissait une telle alliance au niveau national — hypothèse folle — nous resterions intransigeants », s'engageait le responsable RPR, M. Yves Juston.

Tous ces responsables semblent considérer le danger du Front national comme négligeable localement. Cela peut-être une erreur d'appréciation, dans la mesure où le national-populisme de M. Le Pen peut séduire autant sinon plus qu'en France métropolitaine ces nationalistes passionnés que sont facilement les Français « périphériques ».

Une deuxième raison pousse à l'union : les différences entre UDF et RPR sont moindres qu'en métropole et les « départementalistes non inscrits » sont aussi proches de l'une ou l'autre de ces deux formations, sans renier leur autoconscience. Les traces du vieil état d'esprit qui

se résumait en « Rester Français, le reste importe peu » demeurent visibles.

Enfin, l'UDF n'est pas en Martinique un conglomérat de partis mais un bloc où dominent les adhérents directs et où ceux qui adhèrent par l'intermédiaire de l'une des formations sont rapidement absorbés. Si bien que vue de l'élection présidentielle, un pacte de non-agression, a déjà été conclu, qui a toutes chances d'être respecté.

Seule ombre au tableau, cette question : que fera le député RPR M. Michel Renard, en rupture de ban avec son parti et auteur d'accusations graves (parodie, insinuation, esprit de profit) contre des amis politiques ? « Michel Renard peut-être réintégré dans la force électorale majoritaire, éventuellement, et bien qu'il soit plus un chef de bande qu'un chef de parti », nous a dit le Dr Pierre Petit, un de ses têtes pensantes du RPR.

M. Renard est un homme habile que les scrupules n'embarrassent pas quand lui paraissent menacés son propre prestige et le maintien du cap intégrationniste. Sa présence sur l'échiquier politique local suffit à perturber tout le jeu malgré son échec dans une tentative de création d'un RPR dissident dénommé « Gaullistes Martiniquais de progrès ».

E. M.

## La ponction fiscale en 1988

### L'impôt sur le revenu sera allégé de 8 milliards de francs indique M. Juppé

« Nous aurons réalisé plus de 100 milliards d'économies sur 1987 et 1988. Sur ce total, plus de 40 milliards ont permis de réduire le déficit : les 60 autres milliards correspondent aux baisses d'impôt 1987-1988. Aucun autre grand pays n'a réalisé un tel effort », déclare M. Juppé, ministre chargé du budget, dans une interview que publie le quotidien les Echos de mardi 4 août.

Le ministre explique ainsi l'origine des économies réalisées : « Sur les frais de fonctionnement, nous avons vraiment serré la vis. Les dépenses de fonctionnement n'augmentent plus au temps que de 1 % : nous supprimons 20 000 postes dans la fonction publique, et 21 000 si l'on y inclut les établissements publics. Il s'agit naturellement de postes vacants : il n'y a aucun licenciement. En outre, les crédits de bonification d'intérêts sont sensiblement réduits, et l'industrie fait un énorme effort de maîtrise de ses dépenses. Là nous touchons les bénéfices de décisions courageuses prises sur certains secteurs en difficulté comme la construction navale ».

Après avoir précisé que le pouvoir d'achat serait maintenu — y compris pour les fonctionnaires — M. Juppé donne le détail des 60 milliards de francs de baisses d'impôts prévus pour cette année et l'année prochaine : « Pour 1988, 17,1 milliards sont déjà acquis avec notamment le lissage de la taxe professionnelle (2 milliards), l'assujettissement des télécommunications à la TVA (6 milliards) et la suppression totale de la taxe sur les frais généraux. Ce qui fait au total, sur 1987 et 1988, 52 milliards. Nous allons y ajouter une dizaine de milliards d'allègements supplémentaires l'an prochain ».

La répartition de ces 10 milliards se fera en trois paquets de mesures. Le premier sera, « comme l'on annoncé le premier ministre et

M. Balladur, un allègement d'environ 8 milliards de l'impôt sur le revenu, portant essentiellement sur les tranches moyennes, allant par exemple de 10% à 40% ou de 15% à 30%. Soit une réduction moyenne de 4%. Les tranches supérieures bénéficieront, elles aussi, d'une réduction, mais plus faible ».

« La deuxième mesure nouvelle consistera à augmenter de 500 millions les moyens affectés au crédit d'impôt recherche. Enfin, nous ferons un premier pas dans la voie de l'harmonisation européenne. Sera notamment amélioré le régime de déductibilité de la TVA sur le gazole payé par les transporteurs routiers ».

M. Juppé confirme par ailleurs qu'il envisage de « publier à titre informatif un barème en taux moyen qui permettra à chaque contribuable de connaître directement son taux moyen d'imposition ».

## En Nouvelle-Calédonie

### M. Bernard Pons annonce une aide exceptionnelle

Une aide financière exceptionnelle de 2,5 milliards de francs CFP (137,5 millions de francs) sera attribuée en 1988 à la Nouvelle-Calédonie, a annoncé, le lundi 3 août, M. Bernard Pons lors du troisième jour de son séjour d'une semaine sur le territoire. Au cours de sa visite à Poinindimi, commune située à 300 kilomètres au nord de Nouméa sur la côte est, le ministre des DOM-TOM a expliqué que cette somme sera versée dans le cadre du fonds exceptionnel d'aide et de développement, institué pour dix-huit mois en juillet 1986, afin de relancer l'économie de l'archipel, sinistrée lors des troubles de 1984 et 1985. Cette somme s'ajoutera aux 5,5 milliards de francs CFP (302,5 millions de francs) déjà octroyés par le biais de ce fonds qui est reconduit pour un an. « Malgré la rigueur budgétaire, la Nouvelle-Calédonie, au sein de toutes les priorités de l'outre-mer, reste la priorité des priorités », a affirmé M. Pons.

En outre, à l'issue d'une réunion de travail à la mairie de Poinindimi, le ministre des DOM-TOM a annoncé la création d'un véritable centre urbain dans cette municipalité, avec la construction d'un hôpital, d'un port de plaisance et d'un hôtel, le développement de l'habitat social et la décentralisation de certains services administratifs.

Au cours de son périple en hélicoptère sur la côte est, M. Pons, qui est arrêté dans deux tribus près de Lifou et de Poniéchoa, a invité les Néo-Calédoniens à voter « massivement » lors du référendum d'autodétermination fixé au 13 septembre. Les indépendantistes, qui appellent à un boycottage de la consultation, portent une « atteinte directe à la dignité de chaque Calédonien » a estimé M. Pons qui a mis en garde contre les « provocations physiques ou morales » qui pourraient s'exercer sur certains électeurs.

Lors d'un entretien accordé à une radio locale, le ministre des DOM-TOM a affirmé que les indépendantistes « sont en déconfiture totale » et « ont peur que [celle-ci] apparaisse dans les résultats du scrutin ». La majorité qui sortira des urnes « se dégage non pas pour huit jours, non pas pour quinze jours », mais « pour des années », et il pourra, en soulignant que « s'il y a une alternance politique [au niveau national], le nouveau gouvernement (...) ne pourra pas ne pas tenir compte (...) du résultat du référendum ».

Enfin, M. Pons a rendu hommage à un détachement de cinq cents hommes du 6<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine, en affirmant que l'armée est « un des piliers de la République, qui a eu, ces derniers temps, un rôle capital ».

## Sous l'œil attentif de M. Edgar Faure

### Yves Mourousi veut célébrer la Révolution

M. Edgar Faure, président de la Mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française, a demandé le 30 juillet, par lettre, au journaliste et conseiller à la présidence de TF 1, Yves Mourousi, de lui communiquer avant le 15 octobre « l'ensemble des projets des manifestations de prestige » qu'il aura élaborés.

Yves Mourousi, qui s'est intéressé dès l'origine à la préparation de la célébration du bicentenaire de la Révolution, à l'époque où Michel Beroin, aujourd'hui disparu, en était le responsable, réfléchit un effort à la mise en place d'une série de manifestations de prestige entièrement autofinancées qui se dérouleraient, nous a-t-il précisé, « parallèlement » à la célébration, « sans empiéter sur la Mission et sous son contrôle ».

L'animateur de TF 1 a rendu public, entre autres projets, celui de « lancer un appel d'offres aux télévisions étrangères pour qu'elles viennent installer un pavillon sur le Champ-de-Mars », afin d'offrir au public « une vitrine des grandes télévisions libres du monde », et un large écho à la célébration hors des frontières de l'Hexagone.

On rappelle le lundi 3 août, dans l'entourage d'Edgar Faure, que ces projets, s'ils sont acceptés, ne sauraient se confondre avec d'autres déjà lancés ni les mettre en question.

C'est le cas de la fête du 14 juillet 1989, dont la conception a été confiée au musicien Jean-Michel Jarry, ainsi que la création de l'organisation d'un spectacle télévisé qui en permettrait une large retransmission.

## Soldes d'été Barnett

QUELQUES PRIX  
COSTUMES LEGERS Wash and Wear 1490 980<sup>f</sup>  
PANTALONS Ultra-légers Lavables 396 268<sup>f</sup>  
VESTES SEERSUCKER Ultra-légers 990 690<sup>f</sup>  
19, AV. VICTOR HUGO - 16<sup>e</sup>



Plus vite ! moins cher !

309 GTI-130 CV

**DERNIERS MODÈLES 1987 A PRIX CHOC**

- 309 GTI ROUGE
- 205 CABRIOLET CT ROUGE - CTI ROUGE-GRIS MÉTAL et BLEU AZUR
- 205 OPEN 3 PORTES
- 205 XT GRIS GRAPHITE-GRIS WINCHESTER et BLEU D'ARABIE
- 205 XR GRIS FUTURA et BLEU MING
- 305 GR GRIS FUTURA et BLANCHE
- 205 XA et XAD
- 309 XR et XRD BLANCHE et GRIS WINCHESTER

**PEUGEOT**

**NEUBAUER**

c'est la garantie du prix et du service !

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

**La Communication d'Entreprise**  
Un Métier de Spécialistes

Les Spécialistes sont rares.

**IRIHCOM**

Premier Cabinet Spécialiste dans le Recrutement des Professionnels de Communication d'Entreprise.

2, rue du Parc - 92500 LEVALLOIS PERRET  
Tél. : 7.50.19.30

**Le Monde**  
sur minitel

**REVUE DE PRESSE**

Les journaux du matin lus par « Le Monde »

3615 TAPEZ LEMONDE puis PRS

SCIENCES ET MEDECINE

Radiographie de la descendance

Des chercheurs ont suivi à la trace l'histoire de trois mille familles. C'est tout un pan de la société française qui se révèle.

QUE sont les enfants des Traub, Travers et Tramcourt devenus ? Ils étaient, à l'aube du dix-neuvième siècle, sept mille cinq cents garçons au patronyme commençant par les lettres « Tra » à convoler en justes noces. Sans savoir que leurs descendants seraient les témoins ou les acteurs des bouleversements sans précédent qui ont fait de la France paysanne et traditionnelle d' alors le pays urbain, industriel et mobile d'aujourd'hui.

Leur nom et prénom de leur conjoint. Travail énorme qui n'est fait que sur trois mille familles, lesquelles forment toutefois un échantillon suffisamment représentatif du point de vue géographique et social pour que leur histoire puisse être considérée comme celle du peuple français tout entier.

Leurs actes de mariage fournissent à une très riche moisson d'informations puisqu'ils ne mentionnent pas seulement le nom et le prénom des époux et de leurs parents mais aussi leur âge, leur profession et leur lieu de résidence.

Une hypothèse qui, comme bien d'autres, devra être vérifiée à mesure qu'avancera l'étude des actes du dix-neuvième siècle puis l'examen, pour le vingtième siècle, du répertoire national d'identification des personnes physiques de l'INSEE.

Une hypothèse qui, comme bien d'autres, devra être vérifiée à mesure qu'avancera l'étude des actes du dix-neuvième siècle puis l'examen, pour le vingtième siècle, du répertoire national d'identification des personnes physiques de l'INSEE.

Une hypothèse qui, comme bien d'autres, devra être vérifiée à mesure qu'avancera l'étude des actes du dix-neuvième siècle puis l'examen, pour le vingtième siècle, du répertoire national d'identification des personnes physiques de l'INSEE.



Les descendants de la famille Traub, Travers et Tramcourt, étudiés par les chercheurs de l'INSEE.

Malgré tout, pour retrouver la trace des sept mille cinq cents couples qui se sont formés entre 1803 et 1832 et pour reconstituer leurs lignées, il a fallu consulter 1,1 million de tables décennales de l'état civil établies dans chaque commune française depuis la Révolution. La petite équipe dirigée par M. Jacques Dupâquier et les moyens que lui a accordés le CNRS n'auraient pas suffi à la tâche si deux cents généalogistes et une trentaine de cadres retraités ne lui avaient bénévolement apporté leur concours.

se sont constituées les classes moyennes, s'il y a eu ou non renouvellement des élites. Bref, ils ne disent pas « si nous vivons dans une société ouverte où la chance et le mérite individuel permettraient de brillantes réussites, ou dans une société bloquée où le destin de chaque enfant serait prédestiné par son milieu d'origine ».

urbaine, n'a survécu qu'alimentée par les excédents (au sens social du terme) de la France rurale, gardienne des traditions et très féconde», estime M. Dupâquier. La crise démographique du vingtième siècle ne serait-elle pas la conséquence de la première guerre mondiale, qui a tari le réservoir de la France rurale ?

urbaine, n'a survécu qu'alimentée par les excédents (au sens social du terme) de la France rurale, gardienne des traditions et très féconde», estime M. Dupâquier. La crise démographique du vingtième siècle ne serait-elle pas la conséquence de la première guerre mondiale, qui a tari le réservoir de la France rurale ?

SIDA : la menace démographique

Le préservatif condamne les couples à une stérilité de fait. Il y a une autre solution : la responsabilité sexuelle.

par le professeur GEORGES DAVID, président-fondateur des Centres d'études et de conservation du sperme (CECOS). L est difficile de mesurer pour le moment toutes les conséquences qu'aura le SIDA sur nos comportements sociaux et culturels. Cette épidémie, par sa soudaineté, sa gravité et la rapidité de son extension, est en passe de supplanter les grandes frayeurs qu'ont soulevées, il n'y a pas si longtemps, les manipulations atomiques puis génétiques. Notre espèce se trouve brusquement confrontée à un fléau dont elle cherche anxieusement le parade. Dans l'attente d'une éventuelle vaccination, on en est réduit aux seules mesures de protection à l'égard du risque de transmission. On a fort heureusement démontré que les seuls « vecteurs » sont le sang et le sperme, ce qui élimine l'isolement des sujets porteurs de virus, solution à laquelle seuls des raisonnements aussi simplistes qu'alarmistes voudraient nous conduire.

conscience du danger des maladies sexuellement transmissibles, et c'est récemment seulement que les pouvoirs publics se sont engagés dans de vigoureuses actions en faveur des préservatifs. On peut s'interroger sur l'écho qu'aurait eu ces campagnes et sur le délai qu'il aurait fallu pour généraliser chez les jeunes l'utilisation des préservatifs si n'était arrivée la grande peur du SIDA. Désormais, la croisade pour le préservatif est lancée, et nul ne s'aviserait d'y faire obstacle ; les quelques réserves de l'Eglise catholique ne sont-elles pas accueillies parfois avec une certaine réprobation ?

choses - de manière irréversible. C'est-à-dire qu'un tel sujet est condamné à une stérilité définitive. Curieuse maladie que le SIDA, qui, tout en n'affectant pas directement la fertilité, conduit par mesure de protection à un état de fait de stérilité. C'est une dimension dont nous n'avons pas encore pris conscience, oubliés que nous sommes par le risque immédiat, vital, de la maladie. En fait, cette stérilité indirectement induite par mesure de protection constitue une menace démographique probablement encore plus importante que la mortalité directe qu'entraînera l'épidémie. On en prendra grossièrement mesure en appliquant le raisonnement aux deux millions de sujets séropositifs dont font état certaines prévisions pour la France, dans un délai de quatre ans. Le coût pour la natalité pèsera d'autant plus que les sujets contaminés se recrutent dans les classes d'âge où l'on procré. Certes, pour atténuer ce point de vue, on objectera que bon nombre de sujets contaminés sont des homosexuels ayant déjà fait le sacrifice d'une progéniture. Mais, outre que pour beaucoup la situation n'est pas aussi tranchée du fait d'une bisexualité et que, pour d'autres, elle est réversible, il faut tenir compte des constatations épidémiologiques récentes marquées par une progression du virus dans les populations hétérosexuelles.

Sang et sperme sont donc les seuls vecteurs à contrôler. C'est relativement facile pour le sang,

(Lire la suite page 10.)

Au temps des Jules

A U dix-neuvième siècle, les « Jules » étaient en vogue. Ce prénom avait déjà connu son petit succès dans l'aristocratie italienne de la Renaissance mais, démodé par l'Eglise comme étant trop païen, il avait ensuite presque complètement disparu. Or voici qu'il resurgit vers le milieu du siècle et fait fureur pendant une trentaine d'années. Il était passé de mode. Destin exemplaire que celui de ce prénom, qui a donné son titre à l'ouvrage, Le Temps des Jules (1), de Jacques Dupâquier (de l'EHESS), Jean-Pierre Pélissier (de l'INRA) et Danièle Rébaudou (du CNRS). Dans le cadre de leur enquête sur les « trois mille familles », au cours de laquelle ils ont dépouillé quatre-vingt-douze mille mentions d'actes de naissance, ces chercheurs ont eu l'idée d'étudier l'évolution des prénoms donnés aux nouveaux-nés au siècle dernier.

(Publicité)

INSERM Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale 101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13 RECRUTEMENT DE CHERCHEURS L'INSERM ouvre ses concours annuels de recrutement. Ces concours s'adressent aux candidats de toutes nationalités titulaires d'un doctorat d'Etat ou de 3<sup>e</sup> cycle, d'un DERSO, d'un DERBH, d'un diplôme de docteur ingénieur ou de titres et travaux équivalents, dans les domaines de la biologie, de la recherche médicale et de la recherche en santé publique. Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès maintenant et devront être retournés à l'INSERM, bureau des concours chercheurs : - au plus tard le 11 septembre pour les concours de chargés de recherche ; - au plus tard le 16 septembre pour le concours de directeur de recherche de 1<sup>er</sup> classe. Les épreuves se dérouleront entre novembre 1987 et février 1988. Renseignements téléphoniques : 45-82-08-29.

Les relations entre la majorité et le Front national

M. Le Pen juge que M. Chirac n'a pas dans le bon sens

M. Le Pen juge que M. Chirac n'a pas dans le bon sens. Le Pen juge que M. Chirac n'a pas dans le bon sens. Le Pen juge que M. Chirac n'a pas dans le bon sens.

En Martinique, l'UDF et le RPR posés à un accord avec le Front national

En Martinique, l'UDF et le RPR posés à un accord avec le Front national. En Martinique, l'UDF et le RPR posés à un accord avec le Front national.

Sous l'œil attentif de M. Edgar Pisani

Yves Mourousi veut célébrer la Révolution

Yves Mourousi veut célébrer la Révolution. Yves Mourousi veut célébrer la Révolution.

Le Monde sur minitel REVUE DE PRESSE LEMONDE PRS

# Adolescentes enceintes

### Ces futures mères, trop jeunes, rencontrent mille difficultés. Un centre multidisciplinaire va s'ouvrir à Paris pour les assister.

CHACUNE année, plus de 3 000 Françaises de moins de seize ans sont enceintes. Or une grossesse chez ces femmes immatures n'est pas exempte de risques physiques, tant pour elles-mêmes que pour l'enfant à naître, sans compter les conséquences psychologiques qu'entraîne une telle situation.

Le comité français pour l'adolescence (CFA) ouvrira prochainement un centre d'accueil et de soins pour ces adolescentes enceintes (1), où travailleront ensemble gynécologues, psychologues, nutritionnistes, assistantes sociales et médecins d'adolescents. Il dépendra du service du professeur Frydman à l'hôpital Bichat, et permettra de venir en aide à cette population vulnérable.

Une étude menée dans ce service montre qu'une majorité de jeunes filles révèlent tardivement leur grossesse (50 % après la 20<sup>e</sup> semaine), ce qui compromet la prévention et certains traitements. Encore dans une période de croissance, elles manquent souvent de protéines, et sont donc davantage exposées à une toxémie gravidique, caractérisée par une hypertension artérielle et un œdème des membres inférieurs. On s'aperçoit que le nombre de bébés de petit poids est plus élevé dans cette catégorie, tout comme celui des prématurés, ce qui augmente le cas de mortalité périnatale.

D'avantage d'enfants naissent aussi avec des malformations (rein, système nerveux, conduit auditif). En revanche, contrairement à une idée communément répandue, on constate moins de cas de césarienne que chez leurs aînées.

L'impact psychologique de telles grossesses est considérable, quoique moins connu, faute d'études sérieuses dans ce domaine. La jeune mère se retrouve en effet souvent seule. Pour la société, le problème disparaît avec l'avortement, l'abandon ou la garde de l'enfant. Quant à la famille, elle n'est pas toujours apte à apporter son soutien.

L'adolescente enceinte a généralement été mise au monde par une autre mère adolescente. Elle est issue d'un milieu familial rigide et économiquement défavorisé. Une récente enquête de la SOFRES montrait que 42 % des jeunes filles n'utilisaient aucun contraceptif lors de leur premier rapport sexuel. Quatre fois sur dix, elles utilisent la pilule de façon fantaisiste.

Mais, comme le souligne le docteur Boukris, président du CFA, les grossesses d'adolescentes ne sont pas toutes des « accidents ». « Certaines veulent vérifier qu'elles sont déjà « femmes » et peuvent avoir un enfant. Des jeunes filles vivants dans un climat de carence affective pensent pouvoir retrouver un peu de chaleur. D'autres recherchent une grossesse pour échapper à une famille où règne la mésestime ou bien pour se révolter contre un cadre familial trop rigide. »

La désillusion ne tarde pas à venir. Obligée bien souvent d'interrompre ses études, la jeune mère se heurte à de graves problèmes financiers et pratiques. Quand ses parents acceptent de l'aider, les rapports deviennent compliqués, notamment avec la mère, celle dernière cherchant involontairement à se substituer à sa fille. Parfois, l'adolescente se marie, mais la plupart de ces mariages très précoces se terminent par une rapide séparation. Un grand nombre de ces enfants d'adolescentes (près de la moitié selon le professeur Frydman) sont finalement confiés à la DASS dans les trois à quatre ans qui suivent leur naissance. Ils ne pourront bien sûr pas être adoptés (sauf cas exceptionnels), contrairement aux 8 % de bébés confiés par leur mère dès leur naissance en vue d'une adoption. Les adolescentes sont soixante-dix fois plus nombreuses que leurs aînées à abandonner l'enfant dès la naissance. La solitude de ces jeunes femmes est d'autant plus grande qu'on ne parle pas d'un abandon d'enfant à son entourage quand on est adolescente, pas plus qu'on ne parle d'une IVG d'ailleurs... Une naissance est déjà tellement difficile à avouer! Mais les mêmes causes auront les mêmes effets : selon le docteur Boukris, 10 % de toutes ces adolescentes se retrouveront à nouveau enceintes dans les deux ans qui suivent leur première grossesse et 95 % dans les cinq ans.

Ces chiffres montrent à quel point une meilleure éducation et une bonne information sur la contraception s'imposent auprès de ces jeunes. Selon le docteur Sarfaty, directeur du centre de régulation des naissances de l'hôpital Saint-Louis, la pilule est de loin la meilleure contraception pour les adolescentes, encore faut-il bien expliquer son utilisation, vaincre les préjugés et adapter celle-ci à la personnalité de son utilisatrice.

C'est la meilleure contraception pour cette population, dont la fertilité est très élevée.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) CFA, 33, rue de la Chapelle, 75018 Paris.

### A partir de 12 ans

En 1984, la France a enregistré 758 839 naissances, ainsi réparties chez les jeunes : 13 ans, 74; 14 ans, 395; 15 ans, 1 407; 16 ans, 4 124; 17 ans, 9 361; 18 ans, 19 620; 19 ans, 33 955.

L'année précédente, le nombre total d'interruptions volontaires de grossesse s'élevait à 182 882. La répartition était la suivante chez les adolescentes : 13 ans, 35; 14 ans, 267; 15 ans, 945; 16 ans, 2 199; 17 ans, 3 741; 18 ans, 5 786; 19 ans, 8 013 (source INSEE).

Quant aux IVG de mineures à l'étranger, elles étaient évaluées à 320 par le Planning familial.

# Du gaz au fond de la mine

### Une expérience de gazéification du charbon à grande profondeur ouvre des perspectives énergétiques intéressantes.

LA gazéification du charbon dans l'endroit même où il s'est formé (*in situ*) a-t-elle encore un sens comme source abondante d'énergie? La question peut paraître paradoxale à une époque où le prix particulièrement bas des produits pétroliers justifie mal le développement d'une technique qui s'est révélée beaucoup plus difficile à mettre au point qu'on ne le pensait voici encore dix ans. Mais une expérience récente de combustion réalisée à Thulin, dans une mine belge, par 860 mètres de profondeur, permet de relancer le débat. Pendant cent soixante-huit jours, en effet, une veine de charbon de 2 mètres d'épaisseur a brûlé et produit un gaz de qualité variable, mais doté, à plusieurs reprises, d'une bonne qualité calorifique.

Lorsque le charbon (du carbone, pour l'essentiel, et aussi un peu d'hydrogène) brûle sous forte pression et en présence d'eau (toujours abondante dans les mines), les gaz de combustion sont constitués d'un mélange de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), de monoxyde de carbone (CO), de méthane (CH<sub>4</sub>), d'hydrogène (H<sub>2</sub>) et de vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O). Le gaz carbonique, qui est de beaucoup le plus abondant (50 % à 60 % du mélange) certes, ne brûle pas. Mais il est le véhicule et l'antidote des autres gaz qui, à l'exception de la vapeur d'eau, sont tous combustibles, mais qui pourraient exploser à leur arrivée à l'air libre.

La combustion *in situ* suppose le forage de deux puits voisins : par le premier, on injecte sous la pression de 150 à 250 bars) de l'air éventuellement enrichi d'oxygène; par le second, on récupère les produits de combustion. Encore faut-il que le fond des deux puits communique.

Lors d'expériences menées antérieurement, notamment en France, on a essayé d'ouvrir une

communication en fracturant le charbon par injection d'eau sous forte pression, selon la technique couramment employée par les pétroliers qui veulent améliorer le débit de leurs puits. Mais à grande profondeur, donc à forte pression, le charbon commence à fluer : toute fissure a tendance à se refermer.

L'Institution pour le développement de la gazéification souterraine (IDGS), qui a en charge l'expérience menée à Thulin, a imaginé une technique originale pour établir et maintenir la communication entre le fond des deux puits. Le puits d'injection a été dévié jusqu'à l'horizontale (ce qui se fait depuis plusieurs années dans l'industrie pétrolière), mais avec un rayon de courbure de 13 mètres (ce qui n'avait jamais été réalisé). Le segment horizontal, creusé non sans mal sur une longueur de 27 mètres, est arrivé à une quinzaine de mètres du fond du second puits. De l'eau sous pression a été injectée par le premier puits et a fracturé le charbon; la communication a été conservée, malgré quelques incidents, en maintenant la pression nécessaire. La mise à feu a été réalisée en injectant de l'oxygène et du propane : le charbon s'est enflammé spontanément.

Après divers incidents dus à la fermeture des fractures du charbon, la communication a été rétablie en augmentant jusqu'à 200 bars la pression de l'air (additionné ou non d'oxygène) injecté et en lui mélangeant de l'eau moussueuse. L'« incendie » a pu se propager dans la veine de charbon en direction du second puits par où sortaient les gaz de combustion.

Bien évidemment, personne ne peut aller voir ce qui se passe au fond, ni même prélever des échantillons de la veine de charbon en feu. Mais la chimie du charbon est suffisamment bien connue

pour que l'on ait une bonne idée des réactions qui se produisent dans cet environnement « infernal ».

Sous l'effet de la chaleur, une partie des éléments volatils du charbon s'échappent et brûlent; il reste le coke qui, lui-même, brûle. De plus, l'eau présente dans le gisement est surchauffée et réagit avec les gaz de combustion et le coke. Le résultat de toutes ces réactions est le mélange dont nous avons parlé plus haut.

Le mélange n'est pas constant : la proportion des gaz qui le constituent varie en fonction de la quantité et de la pression de l'air injecté, de la géométrie évolutive de la chambre de combustion et surtout de la température régnant dans cette chambre.

Malheureusement, on ne peut mesurer directement cette température. Il faut recourir à des méthodes indirectes. Les ones sont fondées sur les lois de la thermodynamique, selon lesquelles, notamment, la proportion de CO, par rapport au CO<sub>2</sub>, augmente avec la température pour une pression donnée.

Les autres reposent sur le fait que la composition isotopique du carbone, de l'oxygène et de l'hydrogène entrant dans la composition des produits de combustion varie en fonction de la température.

### 1 000 milliards de tonnes

Ainsi, des chercheurs du laboratoire de géologie dynamique de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) ont utilisé cette propriété pour estimer les températures. Si la combustion a lieu à 600°C, la différence de teneur en carbone 13 dans le carbone entrant dans la composition du gaz carbonique et du méthane est de 0,143 %; à 800°C, elle n'est plus que de 0,140 %. Des différences analogues existent pour les teneurs en hydrogène lourd (deutérium) contenu dans l'hydrogène de l'eau et du méthane.

Avec la baisse des prix du pétrole, la gazéification *in situ* du charbon a perdu son caractère

d'urgence. Toutefois, il ne faut pas oublier que les réserves de charbon sont beaucoup plus importantes que les réserves d'hydrocarbures. Or une bonne partie des réserves de charbon sont inexploitées, par les méthodes minières classiques, pour des raisons de profondeur et aussi de température. Ces réserves sont colossales : dans la seule Europe du Nord, on estime à 1 000 milliards de tonnes les réserves de charbon profond (à plus de 1 000 mètres sous la surface). Par comparaison, rappelons que la production charbonnière annuelle de l'Europe occidentale est de l'ordre de 200 millions à 250 millions de tonnes. Enfin, rappelons aussi que les produits énergétiques gazeux sont plus aisément transportables que les produits solides.

La gazéification *in situ* du charbon est une technique plus difficile à mettre au point qu'on ne l'imaginait il y a dix ans. Mais on en aura sûrement besoin à longue échéance. C'est pourquoi la Belgique (40 %), l'Allemagne fédérale (30 %), les Communautés européennes (30 %), se sont associées depuis 1979 au sein de l'IDGS, pour mener à bien l'expérience de Thulin, à laquelle a été consacré 1,2 milliard de francs belges (192 millions de francs français). L'expérience devrait s'achever à la fin de cette année. Mais le directeur de l'IDGS, M. Jacques Patigny, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve, voudrait la continuer en 1988 : il pense, en effet, que des études complémentaires, faites en particulier par des forages multiples, permettraient d'obtenir beaucoup d'informations directes et inédites sur la combustion *in situ* du charbon.

YVONNE REBEYROL.

● ERRATUM. — Dans le rapport de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur la demeure hellénistique d'Irak-El-Emir qui vient d'être restaurée près d'Amman (« Le Monde sciences et médecine » du 29 juillet), il fallait lire que la Jordanie contemporaine a « des adversaires arabes et israéliens » (et non pas israéliens).

## Demain

### MARSEILLE-AJACCIO PAR FIBRE OPTIQUE

Le câble sous-marin en fibre optique le plus long du monde — 390 kilomètres — exploité commercialement vient d'être posé, pour le compte des FTT, entre Marseille et Ajaccio. Sa capacité d'acheminement, 7 800 voies téléphoniques — est trois fois supérieure à celle des deux câbles coaxiaux actuellement en service. Ce nouveau câble va permettre de faire face à l'augmentation du trafic téléphonique. Il pourra aussi amener jusqu'en Corse les services numériques professionnels à haut débit, et schématiser plusieurs chaînes de télévision. L'ensemble du système a été fourni par SUBMARCOM, division commune des Câbles de Lyon et de CIT, Alcatel. Ce câble sera ultérieurement prolongé jusqu'en Sicile, en Grèce, en Turquie et en Israël, pour être intégré à partir de 1990 au futur réseau optique de la Méditerranée orientale.

### LE GENCO EN TROIS DIMENSIONS

Les traumatismes fréquents de la vie active et la pratique du sport entraînent des lésions au genou souvent difficiles à prévenir. Mis au point par un orthopédiste et un informaticien, à mi-chemin entre l'ordinateur et le robot, le Genocom permet de mesurer les paramètres de l'articulation et d'établir un diagnostic précis de toutes les lésions. L'appareil comprend un faisceau, un micro-ordinateur et un électro-goniomètre articulé à six roues. Le principe du système repose sur la localisation dans l'espace et la numérisation en trois dimensions des points de repère anatomiques du genou, puis sur la réalisation d'une série de tests d'évaluation. Une imprimante fournit un résultat graphique de l'examen.

### GRAVER DES TRAITS D'UN DEMI-MICRON

Pour dessiner les circuits intégrés ultra-miniaturisés de demain, comportant plus de cent mille transistors, ou capables de stocker 16 millions de

bits en mémoire, il faudra pouvoir graver dans la matière des traits dont la largeur n'excède pas 0,5 micron (0,5 millième de millimètre). Actuellement, dans l'industrie, on ne fait guère mieux qu'un micron. Une des techniques utilisées, et qui commence tout juste à être maîtrisée, est la microlithographie par rayons X. Mais il faut pour cela des rayons X de « bonne qualité ». Aussi, les spécialistes des deux câbles coaxiaux actuellement en service. Ce nouveau câble va permettre de faire face à l'augmentation du trafic téléphonique. Il pourra aussi amener jusqu'en Corse les services numériques professionnels à haut débit, et schématiser plusieurs chaînes de télévision. L'ensemble du système a été fourni par SUBMARCOM, division commune des Câbles de Lyon et de CIT, Alcatel. Ce câble sera ultérieurement prolongé jusqu'en Sicile, en Grèce, en Turquie et en Israël, pour être intégré à partir de 1990 au futur réseau optique de la Méditerranée orientale.

### DES CAMIONS ÉQUIPÉS DE TÉLÉX

Vers le 15 août commencent des essais de communication télex entre un semi-remorque frigorifique de la société de transport international TAF (Trans-Arctic-Frigo) et son siège social implanté à Aïn-Nouaita, (Pas-de-Calais). Les transmissions transiteront par un satellite de télécommunications européen Marcs et la station au sol de l'Agence spatiale européenne (ESA), installée à Villafraanca en Espagne. En octobre, cinq autres camions de transport télex, ministériels. Les promoteurs de ce système espèrent ainsi remédier à une partie des problèmes auxquels se trouve confronté un transporteur international circulant dans toute l'Europe : changements de destination ou de chargement, incidents de circulation, problèmes aux frontières. Son intérêt est de permettre une communication immédiate.

L'expérience, d'une durée de un an, coûtera 1,57 million de francs. Elle est financée par l'Etat, l'ESA, la région Nord-Pas-de-Calais et l'association Urbs 2000, qui en assure la coordination.

★ Urbs 2000 : 8, rue Bellini, 75116 Paris. Tél. : (1) 47-27-71-00.

# SIDA : la menace démographique

(Suite de la page 9.)

Ainsi devons-nous dès maintenant intégrer dans nos esprits cette nouvelle dimension d'un mal compris d'une particulière perspicacité, puisqu'il implique que la protection des individus passe par une stérilisation qui, sur le plan collectif, démographique, est une menace tout aussi grave, quoique différée.

### Partenaire unique

Ces remarques ne visent nullement à mettre en cause les campagnes en faveur d'une utilisation le plus large possible du préservatif. Mais prenons parallèlement conscience du caractère permicieux à long terme de cette mesure. Nous n'avons pas le choix, dira-t-on — voire ! De ce point de vue, il n'est pas inutile de mentionner ici l'expérience concrète que nous offre l'insémination artificielle avec donneur (IAD). Fondée, comme l'indique sa dénomination, sur le transfert chez la femme de sperme provenant d'un donneur, elle n'échappe pas au risque de transmission du virus du SIDA. De fait, un tel accident s'est produit en 1984 en Australie : l'utilisation d'un donneur qui s'est révélé séropositif secondairement (à l'époque aucun contrôle n'était pratiqué) entraîna la contamination de quatre femmes. Bien entendu, la connaissance d'un tel risque a déclenché des mesures de contrôle et de sécurité; et en premier lieu une recherche sérologique chez tout donneur. Toutefois, cette mesure, pour différentes raisons, est maintenant estimée insuffisante, et les autorités médicales australiennes viennent d'insister sur l'interdit de recourir à des donneurs monogames.

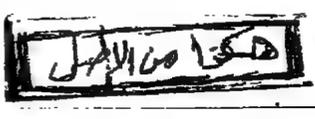
Cette mesure d'application récente et encore loin d'être généralisée à l'étranger est en fait de règle depuis longtemps en France, puisque dès leur création, en 1973, les CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme) décidaient de ne recourir qu'à des donneurs mariés. Bien entendu, le SIDA, encore inconnu, n'y était pour rien; mais

quelles qu'aient été les motivations de l'époque — bien inutiles à rappeler ici — les CECOS ont toujours appliqué cette mesure. Cela explique probablement qu'aucune contamination n'ait été constatée aussi bien prospectivement sur les candidats donneurs testés depuis août 1985, date d'introduction des tests sérologiques dans les CECOS comme dans les centres de transfusion, que rétrospectivement sur les femmes inséminées antérieurement qui ont été contrôlées. Comme quoi, s'il est des comportements sexuels qui augmentent les risques, il est clair à l'inverse que le partenaire unique les minimise, voire les annule.

L'expérience acquise dans le cadre de l'IAD et des CECOS n'a pas valeur que pour ce seul domaine. Elle a valeur générale, et c'est à partir d'elle que nous tenons à souligner qu'il n'y a pas que le préservatif pour préserver du SIDA. Exprimer une telle opinion, et donc mettre indirectement en cause certains comportements sexuels actuels, ne va pas manquer de soulever une vague d'indignation. Mais pourquoi pourrait-on mettre en cause, comme on le fait maintenant, les consommations excessives de tabac ou d'alcool et pas certains comportements sexuels? Ces trois situations n'ont-elles pas en commun de constituer un risque pour le sujet, mais également pour autrui?

Le pavé est lancé; puissent les remous qu'il va provoquer faire prendre conscience des conséquences de certains comportements sexuels sur lesquels une société, sous le coup depuis deux décennies de l'interdit d'interdire, n'ose porter jugement. Comme pour l'alcool, comme pour le tabac, il appartient aux médecins les plus concernés de dire les risques et les enjeux, afin que les pouvoirs publics reconnaissent les limites voire les contradictions des mesures actuelles, et que la population s'ouvre à la notion nouvelle d'une responsabilité sexuelle.

GEORGES DAVID.



# Société

## Remain

### MARSEILLE-ALGERO PAR FIBRE OPTIQUE

La fibre optique sera mise en service en 1990. Elle permettra de transporter à grande vitesse les données informatiques et les images. Le projet est financé par le gouvernement français et algérien.

### LE GENRE EN TROIS DIMENSIONS

Les traumatismes fréquents de la vie affectent le corps et le psychisme. Les chercheurs ont étudié les liens entre les deux. Une approche multidisciplinaire est nécessaire.

### CHANGER DES TRAITS D'UN REINFORMATION

Plus de vingt ans après la guerre, les vétérans souffrent encore de séquelles physiques et psychologiques. Des programmes de réinsertion sont en cours.

### DA : la menace démographique

Le désert avance. Les populations sont en déclin. Les infrastructures sont vieillissantes. Des mesures urgentes sont nécessaires pour assurer l'avenir.

### DES CANNONS EQUIPÉS DE TELE

Les canons modernes sont équipés de systèmes de télémétrie et de guidage. Cela permet d'augmenter leur précision et leur efficacité.

### LES CANNONS EQUIPÉS DE TELE

Les progrès technologiques ont permis de miniaturiser les systèmes de télémétrie. Les canons sont ainsi plus légers et plus faciles à utiliser.

### CHANGER DES TRAITS D'UN REINFORMATION

Les programmes de réinsertion des vétérans incluent des soins médicaux, psychologiques et sociaux. L'objectif est de leur permettre de retrouver une vie normale.

### DA : la menace démographique

Le désert avance. Les populations sont en déclin. Les infrastructures sont vieillissantes. Des mesures urgentes sont nécessaires pour assurer l'avenir.

## Un réformé en détention préventive depuis trois mois

### Refus de chanter

Depuis trois mois, un jeune Marocain, Manuel Norvet, se trouve en détention préventive à Nanterre pour avoir, en 1985, refusé de chanter le Marseillais. Il a été condamné à six mois de prison ferme.

## Un livre d'Hélène Mathieu

### Prisons de femmes

« La prison, c'est comme une histoire... » écrit Hélène Mathieu dans son livre « Prisons de femmes ». Elle y raconte les conditions de vie des détenues et les efforts pour améliorer leur situation.

## REPÈRES

### Catholiques

Mgr Delorme, chargé des œuvres missionnaires, a été nommé évêque de Nancy. Il a été élu par le chapitre cathédral.

### Enseignants

Trop peu de candidats dans le secondaire. Les concours ont été annulés pour manque de candidats.

### Médecine

Mort d'un pionnier de la léprologie. René Rollet est décédé à Casablanca.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

### Querelle sur l'attribution des chantiers des nouvelles prisons

Trente-trois entreprises ont déposé leur candidature pour la construction de nouvelles prisons. Des conflits existent sur l'attribution des chantiers.

### Promiscuité et fouilles surprises

Les conséquences de la promiscuité sont évidentes. Les fouilles surprises sont devenues courantes dans les prisons.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

## REPÈRES

### Catholiques

Mgr Delorme, chargé des œuvres missionnaires, a été nommé évêque de Nancy. Il a été élu par le chapitre cathédral.

### Enseignants

Trop peu de candidats dans le secondaire. Les concours ont été annulés pour manque de candidats.

### Médecine

Mort d'un pionnier de la léprologie. René Rollet est décédé à Casablanca.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

### Querelle sur l'attribution des chantiers des nouvelles prisons

Trente-trois entreprises ont déposé leur candidature pour la construction de nouvelles prisons. Des conflits existent sur l'attribution des chantiers.

### Promiscuité et fouilles surprises

Les conséquences de la promiscuité sont évidentes. Les fouilles surprises sont devenues courantes dans les prisons.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

## REPÈRES

### Catholiques

Mgr Delorme, chargé des œuvres missionnaires, a été nommé évêque de Nancy. Il a été élu par le chapitre cathédral.

### Enseignants

Trop peu de candidats dans le secondaire. Les concours ont été annulés pour manque de candidats.

### Médecine

Mort d'un pionnier de la léprologie. René Rollet est décédé à Casablanca.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

### Querelle sur l'attribution des chantiers des nouvelles prisons

Trente-trois entreprises ont déposé leur candidature pour la construction de nouvelles prisons. Des conflits existent sur l'attribution des chantiers.

### Promiscuité et fouilles surprises

Les conséquences de la promiscuité sont évidentes. Les fouilles surprises sont devenues courantes dans les prisons.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

## REPÈRES

### Catholiques

Mgr Delorme, chargé des œuvres missionnaires, a été nommé évêque de Nancy. Il a été élu par le chapitre cathédral.

### Enseignants

Trop peu de candidats dans le secondaire. Les concours ont été annulés pour manque de candidats.

### Médecine

Mort d'un pionnier de la léprologie. René Rollet est décédé à Casablanca.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

### Querelle sur l'attribution des chantiers des nouvelles prisons

Trente-trois entreprises ont déposé leur candidature pour la construction de nouvelles prisons. Des conflits existent sur l'attribution des chantiers.

### Promiscuité et fouilles surprises

Les conséquences de la promiscuité sont évidentes. Les fouilles surprises sont devenues courantes dans les prisons.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

## REPÈRES

### Catholiques

Mgr Delorme, chargé des œuvres missionnaires, a été nommé évêque de Nancy. Il a été élu par le chapitre cathédral.

### Enseignants

Trop peu de candidats dans le secondaire. Les concours ont été annulés pour manque de candidats.

### Médecine

Mort d'un pionnier de la léprologie. René Rollet est décédé à Casablanca.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

### Querelle sur l'attribution des chantiers des nouvelles prisons

Trente-trois entreprises ont déposé leur candidature pour la construction de nouvelles prisons. Des conflits existent sur l'attribution des chantiers.

### Promiscuité et fouilles surprises

Les conséquences de la promiscuité sont évidentes. Les fouilles surprises sont devenues courantes dans les prisons.

### Le cauchemar des permissionnaires

Les toxicomanes sont marginalisés. Ils ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la société.

# Culture

## CINÉMA

« Pakeezah, cœur pur », de Kamal Amrohi

### Emouvoir, séduire, éblouir

Rêves et mésaventures d'une danseuse  
Cœur enfiévré  
Des paysages époustouflants.  
Une histoire extravagante.

Une nuit, un train. Un ingénieur aux yeux écarquillés, sortant d'une jeune femme endormie. Entre ses artels et sans la réveiller, il glisse un billet sur lequel il a écrit, le pen près, votre pied est beau, ne le laissez pas fouler le sol, il se souleverait. Seulement, la jeune femme est danseuse. Elle danse pour de l'argent devant des hommes, elle est considérée comme une prostituée. Elle a été recueillie par sa tante car sa mère, qui exerçait le même métier, s'est laissée mourir de chagrin dans un cimetière, après avoir été repoussée par le père de son amant qui se trouve être l'oncle de l'ingénieur.

Les péripéties du film de Kamal Amrohi, *Pakeezah, cœur pur*, feraient pâlir les réalisateurs des soap les plus savoureux. Leur enchaînement relève d'aucune autre logique que celle du mélodrame. Il s'agit, sans laisser le temps de respirer, d'émouvoir, de séduire, d'éblouir dans des paysages époustouflants et un va-et-vient par le cinémascope de ces rues de Calcutta où les figurants — fort nombreux — déambulent, comme au beau temps des opérettes, sans même le clin d'œil des comédies musicales américaines pour leurs scènes d'extrême. Quant aux intérieurs, ils sont luxueusement kitsch, avec des jets d'eau, divans soyeux, sculptures sculptées, tapis précieux, dorures... L'or partout, sur les vêtements

qui étincellent de mille parcelles de miroirs éclatés, sur les innombrables bijoux ouvragés, anneaux, pendentifs, bracelets qui enserrant chevilles et bras.

Tout cet or, et puis le henné, qui dessine des tatouages sur les paumes, les doigts, le front, sont parvenus moins exotiques encore que le luxe de cette production, le soin de sa réalisation. On a l'habitude de regarder ce genre d'histoire dans des feuilletons tournés à la va-vite ou avec une distance plus ou moins ironique. Cela fait parti du genre, mais là c'est différent. Les trains dans la nuit, les attaques d'éléphants, les torrents, le pernac et la barbe jupitérienne du patriarche ennemi des danseuses et les danses elles-mêmes, si simples et si chastes, les paroles répétitives des chansons, les ciels, les orages, les symboles météorologiques et autres, sont traités par une sublimation du chromo qui atteint une poésie concertée, pas du tout naïve en tout cas.

Le plus grand étonnement vient de la star, de son physique : on voit toujours les Indiennes comme des lianes, des tanagras aux yeux bleus. Meena Kumari, qui a été, dit-on, l'une des plus célèbres actrices de l'Asie, est plutôt rebelle, avec des cheveux noirs et solides, un visage lunaire. En fait, elle se moque aléatoire peu de temps après la sortie du film en 1972. Cette fin, digne des héros que l'on interprète, est son film un document. A ce détail près, le *Louxor* à Barbès présentait des films de même style. Il est vrai que le *Louxor* n'existe plus. L'art et aussi à prix le relais.

COLETTE GODARD.

Pour tourner la Bohème, Puccini, Comencini a sorti de l'oubli un ilot du vieux Paris et lui a donné les couleurs de l'hiver.

La cité Dupetit-Thouars, près du carreau du Temple, est un îlot insulaire encore occupé par quelques habitants. En plein mois de juillet, la neige et le bronzard lui donnaient un air fantomatique. Le café des *Trois Sergents*, avec des soldats peints sur la façade, une boutique de vêtements, une boutique de verrerie, une charrette de laitier près de la fontaine (détente de lever dans la cour) ramènent la cité à une animation qu'elle ne connaissait plus. C'est que Luigi Comencini poursuit, là, le troisième acte de l'opéra de Puccini, *la Bohème*, l'acte dit de « la barrière d'Enfer ». Mais on a changé de lieu et d'époque.

*La Bohème*, filmée par Comencini, se situe en effet vers 1910, et les rapins, amis du poète Rodolphe, se réclament des « Montparnos » de la peinture cubiste. Pourtant, la cabécie attelée d'un cheval noir, dans laquelle Mussetta, après sa dispute avec Marcel, va monter pour chercher fortune, a encore un air de dix-neuvième siècle. Il n'est pas nécessaire pour Luigi Comencini de s'appliquer à reconstruire l'époque de Mürger pour réaliser un mélodrame romantique. Il lui suffit d'un décor état d'âme, d'une stylisation dans le réalisme que donnent les costumes et les accessoires. Il lui suffit de veiller à la qualité émotionnelle de l'image pour faire revivre le duo douloureux de Mimi et de Rodolphe. En contrepoint, le duo Marcel-

Luigi Comencini tourne « la Bohème »

### Un décor état d'âme



Luca Canonici

Mussetta est, malgré les disputes, le reflet féroce de son amour qui consume Mimi autant que la maladie.

Le Festival de Cannes 1986 que Daniel Toscani du Plantier annonça qu'il allait produire *la Bohème*, film-opéra que tournerait Luigi Comencini. Le département cinéma de la firme de disques Erato s'est associé, pour la circonstance, à

la maison de production italienne de Comencini et à la RAI. Début juillet, le réalisateur et ses équipes techniques se sont installés à Paris. Le film de l'acte III était planté en plein air, cité Dupetit-Thouars. Ceux de l'acte IV ont été construits sur le grand plateau de la Société française de production (SFP) à Bry-sur-Marne. Mais, après le 20 août, le tournage se terminera à Cinecittà avec l'acte II et l'acte IV des décors construits sur le grand plateau de la Société française de production (SFP) à Bry-sur-Marne. Mais, après le 20 août, le tournage se terminera à Cinecittà avec l'acte II et l'acte IV des décors construits sur le grand plateau de la Société française de production (SFP) à Bry-sur-Marne.

L'opéra a été enregistré au mois de mai avec Barbara Hendricks (Mimi), José Carreras (Rodolphe), Angela-Maria Blasi (Mussetta), Gian Quilico (Marcel).

Le chef d'orchestre américain James Conlon a dirigé l'Orchestre national de France, formation de Radio France, qui a fourni la maîtrise et les chœurs. Et le tournage a commencé avec les chanteurs et la méthode du « play-back ». Une semaine plus tard, José Carreras, malade, devait être hospitalisé à Barcelone. Daniel Toscani du Plantier a fait venir par avion, d'un peu partout, des chanteurs capables de le remplacer.

C'était un dimanche et, le lendemain, un décor italien inconnu, Luca Canonici, était choisi aux essais. Il a vingt-quatre ans, chante depuis trois ans seulement, n'a jamais joué Rodolphe sur scène. A l'écran, il aura la voix de José Carreras. N'aurait-il pas mieux valu prendre un comédien qui ne se serait pas senti frustré? Non, disent Luigi Comencini et Daniel Toscani du Plantier, car un chanteur d'art n'est pas, ne respire pas comme un comédien et cela aurait pu nuire au synchronisme son-image. Erato fera enregistrer à Luca Canonici des extraits d'opéra.

Il a fallu recommencer les tournages avec José Carreras. Barbara Hendricks a souffert, il ne veut, les tournages de Mimi dans le froid et la neige. Avec un autre Rodolphe, elle est la même Mimi, gracieuse, habitée par la passion — Comencini n'en a pas fait une innocente.

Autour de la cité Dupetit-Thouars, les lieux du quartier méconnaissent l'opéra. *La Bohème* est un opéra populaire, qu'il soit chanté en italien ou en français. Un homme qui, dès l'âge, se distingue, s'engageant vite, se noie, emmène Mussetta. Ce personnage, inventé pour le film (le procédé avait été utilisé par Joseph Losey dans *Don Giovanni*), est Massimo Girotti, l'interprète de Visconti, Camerini, Blasetti, de Santis, Zampa, Antonini, Pasolini. En 1951, il jouait *Volkslied* de Luigi Comencini, qui lui rend hommage.

JACQUES SICLER.

## CORRESPONDANCE

A propos des professionnels du théâtre

### L'ignorance, le mépris et le ressentiment

A la suite de la chronique de Colette Godard, « Les jeunes générations n'ont pas forcément envie de suivre le chemin des aînés », ce qui revient à bécoter la pléiade des années cinquante aux jeunes générations le droit à des conditions de travail normales.

J'ai depuis quelques années la chance d'être à la tête d'un théâtre. Je connais des jeunes par jeunes metteurs en scène qui veulent un lieu pour travailler et les moyens pour produire : ils ont raison. Lorsque un centre dramatique vient à être disponible, c'est parmi eux qu'il faut choisir le directeur.

80% — au moins — des jeunes en France sont dirigés — souvent fort bien — par des gens qui ne sont ni auteurs, ni metteurs en scène, ni auteurs. Personne ne prétend déloger. Il se trouve qu'il existe un théâtre — minoritaire, limité — d'une vingtaine de centres dramatiques nationaux et d'originalité et de qualité. Les autres sont des théâtres d'artistes à la recherche d'un projet. Pourquoi le ressentiment, cette haine des jeunes, ce mépris, ce mépris seulement?

Il y a des réformes à faire, à comme ailleurs. Nous les souhaitons, nous les demandons. On voudrait révoquer, sérier, ouvrir; les carcans réglementaires n'ont pas notre faveur.

On est stupéfait de voir aujourd'hui ce journal sermonner les artistes au nom de l'idéologie du théâtre pauvre, qu'on croyait rangée depuis des lustres dans le placard aux vieux temps pour les incriminés.

Un spectacle professionnel moyen coûte environ 1,5 million de francs (salaires des acteurs et des techniciens, location de lumière, etc.). C'est peu : le *Mariage de Figaro*, le triomphe de la saison dernière, a coûté quatre millions. Un centre dramatique produit en ses moyens : deux ou trois par an. Il y a une démagogie singulièrement perverse à lui reprocher qu'il ne puisse produire que des spectacles indépendants, à la plupart dans l'incroyable misère, la perspective de fractionner cette somme en trois ou quatre coproductions à 500 000 F. Cela veut dire, en terme, une médiocrisation généralisée des conditions de vie et de travail des artistes.

On est confondu de voir le *Monde*, au lieu de ces choses fort simples, décevoir de façon paterna-

liste méprisante « les jeunes générations n'ont pas forcément envie de suivre le chemin des aînés », ce qui revient à bécoter la pléiade des années cinquante aux jeunes générations le droit à des conditions de travail normales.

J'ai depuis quelques années la chance d'être à la tête d'un théâtre. Je connais des jeunes par jeunes metteurs en scène qui veulent un lieu pour travailler et les moyens pour produire : ils ont raison. Lorsque un centre dramatique vient à être disponible, c'est parmi eux qu'il faut choisir le directeur.

80% — au moins — des jeunes en France sont dirigés — souvent fort bien — par des gens qui ne sont ni auteurs, ni metteurs en scène, ni auteurs. Personne ne prétend déloger. Il se trouve qu'il existe un théâtre — minoritaire, limité — d'une vingtaine de centres dramatiques nationaux et d'originalité et de qualité. Les autres sont des théâtres d'artistes à la recherche d'un projet. Pourquoi le ressentiment, cette haine des jeunes, ce mépris, ce mépris seulement?

Il y a des réformes à faire, à comme ailleurs. Nous les souhaitons, nous les demandons. On voudrait révoquer, sérier, ouvrir; les carcans réglementaires n'ont pas notre faveur.

On est stupéfait de voir aujourd'hui ce journal sermonner les artistes au nom de l'idéologie du théâtre pauvre, qu'on croyait rangée depuis des lustres dans le placard aux vieux temps pour les incriminés.

Un spectacle professionnel moyen coûte environ 1,5 million de francs (salaires des acteurs et des techniciens, location de lumière, etc.). C'est peu : le *Mariage de Figaro*, le triomphe de la saison dernière, a coûté quatre millions. Un centre dramatique produit en ses moyens : deux ou trois par an. Il y a une démagogie singulièrement perverse à lui reprocher qu'il ne puisse produire que des spectacles indépendants, à la plupart dans l'incroyable misère, la perspective de fractionner cette somme en trois ou quatre coproductions à 500 000 F. Cela veut dire, en terme, une médiocrisation généralisée des conditions de vie et de travail des artistes.

On est confondu de voir le *Monde*, au lieu de ces choses fort simples, décevoir de façon paterna-

liste méprisante « les jeunes générations n'ont pas forcément envie de suivre le chemin des aînés », ce qui revient à bécoter la pléiade des années cinquante aux jeunes générations le droit à des conditions de travail normales.

gestionnaire-là est considéré par nombre de jeunes comme un ancien professionnel. Pourquoi ne pas lui confier un établissement expérimental, à créer, d'un type nouveau?

Pas de centre dramatique. Les centres dramatiques sont un peu la manie des artistes, le seul lieu tolérablement toléré par une équipe artistique, par un projet de théâtre, par le devenir d'une œuvre. Ces centres sont pleins de gens qui dérangent. Mais c'est une sorte d'honneur à la française que de les inventer; la volonté artistique y est au poste de commandement. Et puisque la nomination à Grenoble a été faite comme expérimentale, nous croyons être fondés à y voir le risque d'un avant-goût de normalisation des théâtres au nom de l'argent.

Croyez pas, n'allez pas en besogne, que les « hommes de théâtre », plus prestigieux aux nouveaux vœux, qui signent aujourd'hui notre théâtre, sont frappés d'immobilisme. C'est d'amour à théâtre qu'il s'agit. L'aimez-vous toujours?

[Le 21 septembre 1986, le *Monde* a publié une page sur la disparition de la NHK, Lyrique et le problème des salles de théâtre; les 18 novembre, puis les 12, 19 et 20 décembre, des informations et des analyses sur les difficultés des compagnies dramatiques indépendantes; puis le 5 avril dernier, une copie d'une page sur « Le théâtre public à l'épreuve de la mondialisation ». M. Denis Galon ne semble pas avoir pris connaissance. L'ignorance, le mépris et le ressentiment ne sont pas de son fait. — C.G.]

E. Levine avait produit près de cinq cents films en moins de trente ans. Parmi ses plus grands succès : *Les Producteurs*, de Mel Brooks, et *Le Lauréat*, de Mike Nichols, qui revêtit Dustin Hoffman en 1967 et rapporta à Levine plus de 100 millions de dollars.

« Picasso sauvé ». — Une gravure de Picasso a été retrouvée à Orlando (Floride) parmi des objets saisis ou volés et voués au bûcher en raison de leur caractère pornographique. D'authentique comme une gravure posant et (1966), la gravure, estimée entre 12 000 et 60 000 dollars, va maintenant être exposée.

## EN BREF

« Voyage au bout de l'aquarrelle ». — Nul n'est tenu de savoir peindre pour adopter l'art et la manière d'un peintre paysagiste, J.-C. Chaillou. Cours hebdomadaires d'été, en pleine nature, il enseignera sa technique à l'aquarelle et fait partager son approche de la nature.

Renseignements concernant le déroulement du (transport, hébergement et) : Marie Chaillon, (1) 34-67-15-20, à Maudétour-en-Vexin.

Mort du producteur Joseph E. Levine. — Le producteur Joseph E. Levine est mort le vendredi 31 juillet, à l'hôpital du Greenwich (Connecticut). Né dans un quartier pauvre de Boston en 1906, Joseph

## MUSIQUES

Télématique et composition

### L'harmonie par-delà les frontières

Comment, grâce à quelques musiciens améliorés, musiciens et programmeurs composent et enregistrent d'un bout du monde à l'autre.

Midi à Paris, 3 heures à Santa-Barbara, Californie, 2 heures à Tokyo. La séance d'enregistrement a débuté il y a plus de vingt minutes. Une séance d'un nouveau genre, où compositeur, musicien et programmeur sont éloignés de quelques milliers de kilomètres.

Synthétiseur, séquenceur, table de mélange, enregistreur, tout est de part et d'autre par un système de communication informatique, un réseau spécialisé dans la transmission de données musicales. Au bout de chaque ligne, un micro-ordinateur et un « serveur », chargé d'émettre et de recevoir les informations échangées entre chaque musicien. Ce boîtier est simplement relié à une prise de téléphone et donne accès au réseau professionnel de transmission informatique Transpac.

L'écran du Mac-Intosh affiche la partition de la séquence rythmique jouée par le batteur californien. Une pression sur la souris et le menu affiche aussitôt la gamme de sonorités disponibles dans la mémoire du synthétiseur. Quelques secondes plus tard, c'est au tour de l'arrangeur japonais, depuis l'un des studios de la NHK, de proposer une base harmonique sur la mélodie en provenance de Paris.

Séance de studio à distance, banque de données sonores, bourse d'échanges de logiciels, boîte aux lettres électronique, l'informatique musicale s'apprête à franchir une nouvelle étape avec l'apparition de plusieurs réseaux spécialisés, destinés selon les cas aux amateurs, semi-professionnels ou professionnels.

« Au cœur de ces réseaux, des centres serveurs, des banques de données, s'enrichissant sans cesse au fur et à mesure des échanges réalisés entre les utilisateurs. Synth-Net, PAN (Performing Arts Network), sont parmi les centres serveurs consacrés à la musique les plus importants actuellement.

PAN, réseau réservé aux professionnels et basé aux Etats-Unis, ne connaît pas de frontières. Il les franchit via le système de transmission Transpac et à une poignée de satellites géostationnaires. Le site du réseau français PAN est à Paris, animé par Philippe Châtilliez.

« Au cœur de ces réseaux, des centres serveurs, des banques de données, s'enrichissant sans cesse au fur et à mesure des échanges réalisés entre les utilisateurs. Synth-Net, PAN (Performing Arts Network), sont parmi les centres serveurs consacrés à la musique les plus importants actuellement.

Seuls quelques musiciens spécialisés dans le rock et la variété se sont jusqu'à présent intéressés à ce type de prestations et le démarrage paraît malgré l'attrait que représente pour un compositeur ou un studio d'enregistrement français l'accès à un réseau où adhèrent des personnalités aussi diverses que Herbie Hancock, Michel Colombier, Frank Zappa ou le département musique informatique de l'université de Berkeley.

Les services proposés sont variés. Le premier permet d'échanger des informations dédiées à des programmes. Des synthésiseurs, séquenceurs, logiciels d'application, transmettent sous forme numérique.

Ces programmes sont à télécharger sur un micro-ordinateur dans le mémoire de l'ordinateur central du centre serveur. Le téléchargement du micro-ordinateur de l'adhésif de Singapour, Londres ou Sydney s'effectue en quelques secondes ou quelques minutes au cours d'un simple appel téléphonique.

Interdit de s'isoler

La nouvelle application regroupe des activités plus proches de l'échange d'informations. Ces informations circulent à travers des réseaux à l'écran, que l'on appelle minitel. Ainsi, PAN donne accès à des articles parus dans la presse musicale, à Billboard (le hit-parade de l'industrie du disque américaine), à des petites annonces, à un service d'informations juridiques spécialisées dans les droits d'auteur, à des cours de programmation sur différents synthésiseurs.

Le rythme de PAN retient plus particulièrement l'attention. « Conférence » permet à chaque fois par mois à des exposés techniques avec possibilité d'intervenir via le clavier de son Mac-Intosh, Atari ou IBM PC. Ces exposés portent aussi bien sur le développement d'un nouveau logiciel chez Yamaha que sur l'art du contrepoint. Enfin « Forum » offre la possibilité de dialoguer avec des personnes connectées sur le réseau à tout moment précis.

« Comme l'affirme le fondateur (en 1981) de PAN, Perry Leopold, « le but poursuivi n'est pas uniquement de vendre une prestation à des musiciens. Ce type de réseaux peut être comparé à la circulation de la circu-

l'adhésif de Singapour, Londres ou Sydney s'effectue en quelques secondes ou quelques minutes au cours d'un simple appel téléphonique.

« Comme l'affirme le fondateur (en 1981) de PAN, Perry Leopold, « le but poursuivi n'est pas uniquement de vendre une prestation à des musiciens. Ce type de réseaux peut être comparé à la circulation de la circu-

monde doit être une expérience, une idée, ses informations. C'est à cette expérience que nous pourrions développer une réelle industrie regroupant les artistes et l'industrie musicale.

C'est ainsi que s'isoler, au lieu de participer au réseau, c'est-à-dire ne pas participer à l'adhésif de Singapour, Londres ou Sydney s'effectue en quelques secondes ou quelques minutes au cours d'un simple appel téléphonique.

Le prix de l'abonnement à PAN est d'environ 150 francs par an auquel il faut ajouter un abonnement au réseau Transpac qui assure la facturation. Le coût de la connexion est d'environ 20 francs par minute de connexion. On compte le micro-ordinateur et le modem (coût d'investissement moyen de 15 000 F à 40 000 F).

L'adhésion s'effectue après paiement de la somme de 150 francs par an auquel il faut ajouter un abonnement au réseau Transpac qui assure la facturation. Le coût de la connexion est d'environ 20 francs par minute de connexion. On compte le micro-ordinateur et le modem (coût d'investissement moyen de 15 000 F à 40 000 F).

Midi-Net, MVS, Midi-Connection, Music-Net, et prochainement à PAN ou Synth-Net, résolument tournés vers les musiciens amateurs et semi-professionnels. On y échange des programmes, on y a accès à des algorithmes de sons (principalement sur des synthésiseurs Yamaha), des divers informations pratiques (bourses aux équipements, conseils, etc.).

Le réseau de réseaux grand public montre à l'évidence les progrès de la micro-informatique depuis cinq ans. Prochaine étape : l'accès, grâce aux serveurs, à des calculateurs complémentaires de capacité capable de multiplier par la puissance de synthésiseur et à des programmes d'intelligence (musicale) artificielle.

DENIS FORTIER.  
PAN à Paris, tél. : 43-23-08-08; Magazine MVS, tél. : 46-07-01-97; Midi-Net, tél. : 69-41-22-47; Synth-Net, New-York, tél. : 212-564-17-56; Music-Net, New-York, tél. : 914-724-36-68.

## Optimisme rue de

Les prévisions budgétaires de l'Etat pour 1988 sont optimistes. Elles prévoient une croissance de 3,5% et un déficit de 1,5% du PIB. Le ministre de l'Economie, Jacques Delors, a déclaré que ces prévisions étaient « raisonnables » et qu'elles tenaient compte de l'impact de la nouvelle réglementation sociale. Il a également souligné que le gouvernement continuait de travailler à la réduction de la dette publique et à la mise en œuvre de réformes structurelles pour améliorer la compétitivité de l'économie française.

## INGRESSIONS, par Bernard Frank

A la recherche de... Les migrations humaines continuent de bouleverser le monde. En Europe, on assiste à une « inversion » des flux migratoires, avec une entrée accrue de migrants venant d'Afrique et d'Amérique latine. En France, le phénomène est particulièrement préoccupant, car il pose de nouvelles questions de gestion des territoires et de cohésion sociale. Les pouvoirs publics doivent donc adapter leurs politiques d'accueil et d'intégration à ces nouvelles réalités démographiques.





سورة المائدة

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi et dimanche-matin. Signification des symboles: P Signal de la « Monde radio-télévision » O Film à éviter X On peut voir Ne pas manquer

Mardi 4 août

TF 1 20.35 Au théâtre ce soir: le lit dans un personnel. Pièce de Philippe King et Falkland Cary, mise en scène de Jacques Ardouin. Avec Hélène Duc, Marc Ducloux, Henri Coussoux, Virginie Pradal. L'expression d'une délicieuse jeune fille fait curieusement souffler un vent de folle sensualité sur tout le personnel. 22.00 Documentaire: Histoire naturelle. D'Igor Barrière et Jean-Pierre Fleury. 5. Plaidoyer pour une nature. Chasse et préservation de la faune. 22.55 Journal. 23.15 Série: Les cavaliers. Le procès.

Mercredi 5 août

TF 1 13.50 Série: Bizarre, bizarre. 14.45 Croque-racanes. Calimero; L'invité; et Clémentine; M=Pepperpote; Croque-Télé; Les Sorority; Alice au pays des merveilles; Le vagabond. 16.30 Variétés: Des clips dans une boîte. Madonna, Jean-Luc Lahaye, Wilson, Cindy Lauper, Les Innocents. 17.05 Série: L'homme à Suez. La grande... Mini-Journal pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.15 Série: Maman. Un pas dans l'ombre. 19.10 Feuilleton: Sœurs-Barouze. 19.35 Jeu: La rose de la fortune. 19.55 Tirage du TAO-TOC. 20.00 Journal. 20.35 Tirage de Loto. 20.40 Feuilleton: Dames, Bonheur, au revoir, bonjour. 21.30 Série: Les aventures de Monsieur. 21.55 Documentaire: Les sports. 22.55 Court métrage. La femme fidèle. De Dominique Maillet.

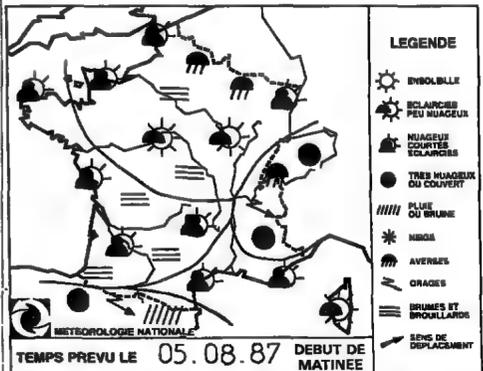
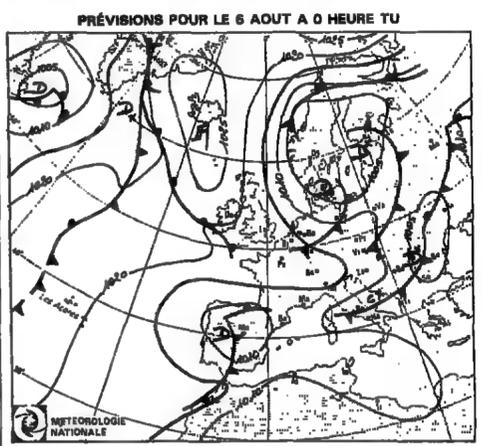
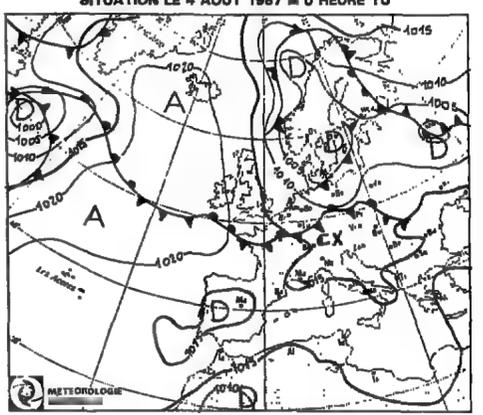
Audience TV du 3 août 1987 (BAROMETRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: Horaire, Foyers avant regardé la TV (en %), TF1, A2, FR3, Canal +, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots from 19h 22 to 22h 44.

MÉTÉOROLOGIE

Les températures maximales de 19 à 28 degrés du nord au sud. Samedi 8 août: par l'ouest. Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura qu'au Midi méditerranéen, le ciel sera chargé avec foyers orageux. Partout ailleurs, le temps restera variable avec éclaircies de plus en plus sur l'ouest de la France. Cependant un plus nuageux persistera sur les régions du Nord et du Nord-Est.

Sur le reste de la France le temps sera variable avec les grosses possibilités de pluie. Les températures minimales seront de l'ordre de 11 à 12 degrés en général, de 13 à 14 degrés dans le Midi. Les températures maximales de 17 à 23 degrés sur la moitié nord, et de 23 à 28 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Table with columns: FRANCE, ÉTRANGER, and weather symbols (A, B, C, D, N, O, P, T, \*). Rows list cities like AMBOISE, BORDEAUX, NANTES, etc., with their respective temperature ranges and weather conditions.

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour l'heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver. (D'après le service technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with clues in French. Includes 'PROBLÈME N° 4542' and 'HORIZONTEMENT' clues.

1. Propagée grâce à certaines espèces de salamandres. - II. Somme responsable d'accidents de vol. - III. Correspond à un certain type. Empêche de se débarrasser du contenu d'un bidon. - IV. On peut la faire avancer avec l'essence. Note. - V. Fut au début d'une apparition plus ou moins lointaine. Parée de deux teintes radicalement opposées. - VI. Se sont mis à plusieurs pour nous en faire voir toutes les couleurs. Est habitué à ce ciel et terre. - VII. Incapable de faire rien de mieux que de se regarder dans le miroir. - VIII. On peut le donner pour le spectacle. - IX. On peut le faire avancer avec l'essence. Note. - X. Ce n'est pas le pied quand on y met la main! Excellente dans l'art de préparer le grain.

VERTICALEMENT 1. Sa pointe fait de nombreuses victimes. Conçu pour rebondir. - 2. Excellent service à des hommes qui, cependant, n'hésitent pas à le laisser tomber. Femme à héros. Oh qui cherche finissent par trouver. - 3. Va et vient dans sa poche. - 4. Visible sur le caucasi. On peut, paradoxalement, en tirer quelque chose. Laisse les indigènes en retard. - 5. Le meilleur est l'intérieur. - 6. Fait grossir un plus petit que lui. En retard. - 7. Arrive qui peut aller vers le cœur. Qualifie un régime continu ou une... stable. - 8. Excellent moyen de remplir les poches. - 9. Ce n'est pas en chiquetant qu'on risque de lui faire perdre.

Solution du problème n° 4541 Horizontalement I. Tulipes. II. Génets. - III. Recus. - IV. Ordes. Agc. - V. Lia. Igge. - VI. Innommé. - VII. Science. - VIII. N.D. Es. Aod. - IX. Novatrice. - X. Epine. Rus. - XI. En. Sue.

Verticalement 1. Tyrolienne. - 2. Erin. Dope. - 3. Céans. Vin. - 4. Igge. Océan. - 5. Pessimistes. - 6. En. Amc. - 7. Sexagénaire. - 8. Go. Cocu. - 9. Asic.

Le Monde sur minitel CINEMA

Le Monde sur minitel CINEMA LEMONDE





# Economie

## ÉTRANGER

### La VII<sup>e</sup> CNUCED termine mieux qu'elle n'avait commencé

## L'économie l'a finalement emporté sur les problèmes politiques

GENÈVE

de notre correspondante

La septième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED VII), terminée le 3 août avec trois jours de retard sur le calendrier prévu, a fallu soixante-douze heures de travail quasi ininterrompues pour masquer les apparus au cours des travaux qui ont réuni pendant trois semaines quelque deux mille participants en provenance de cent quarante et un pays, pour parvenir à l'adoption par consensus de l'acte final de la conférence.

Cette conférence doit-elle être considérée comme un franc succès ou doit-on parler de franc soulagement devant un non-échec ? La question doit être posée, car chacun avait de bonnes raisons de redouter que la Conférence n'aboutisse à un

Cette réunion, qui regroupait les représentants de cent quarante et un pays, avait débuté dans une atmosphère qualifiée de pagaille par les observateurs. Deux jours avant la séance plénière de clôture, les participants tout comme les membres du secrétariat de la CNUCED étaient plongés dans un noir désespoir.

Comment alors s'étonner que certains aient crié au miracle devant l'accord complet que représente l'acte final, même si celui-ci a suscité des réserves qui ne figurent pas dans le texte ?

La seule raison que la Conférence se soit conclue sous forme d'un document unique et non sous forme d'une série de projets de résolution est déjà satisfaisant. On peut se réjouir aussi que l'on n'ait pas assisté, comme lors des précédentes sessions, à un duel entre les États socialistes et les États occidentaux, mais qu'il ait semblé avoir pris en compte l'importance que revêt aujourd'hui l'interdépendance à tous les niveaux.

Mais on peut déplorer que beaucoup de temps et d'énergie aient été gaspillés. Il en a été ainsi lors de la dernière séance pour la discussion et l'adoption d'une résolution condamnant Israël en raison de sa politique économique dans les territoires occupés alors que ce problème politique a déjà sa place rituelle à l'Assemblée générale et à la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

Le texte présenté par Cuba au nom du groupe des 77 a été appuyé par nombre de délégués qui ont pris la parole pour faire de la souveraineté. Le représentant d'Israël s'est vu contraint de défendre son pays chiffres à l'appel, et le représentant des États-Unis a déclaré que sa résolution « balayait » les

résultats positifs acquis par la Conférence. Ces deux pays ont été à l'origine de la majorité du texte commun. Trente-deux autres délégations, dont celles de la Communauté européenne, se sont abstenues.

Entré de plain-pied dans le politique, on n'en oublie pas moins l'apartheid, on ignore l'Afghanistan, dont l'économie ne fonctionne pas de manière exemplaire, on passe sous silence différents conflits et diverses occupations territoriales qui pourraient pourtant constituer des obstacles au développement. L'important est que le consensus a été obtenu et que le texte final est considéré comme un retour aux sources.

C'est seulement, en effet, à la première CNUCED, qui s'est déroulée à Genève en 1963, que la réunion était parvenue à adopter un document unique. Le monde vivait alors dans une atmosphère de prospérité et chacun se montrait généreux. Nous sommes aujourd'hui en période de crise grave, comme de précédentes fois, l'ont rappelé, qui rend d'autant plus remarquable le climat d'entente de cette année.

### Un fossé béant

La prise de conscience d'un fait patent a été produite au sein du Groupe des 77 - en fait plus d'une centaine de pays - le fossé entre les plus pauvres et les mieux nantis va s'agrandissant. En outre, les pays économiquement différents que le Bangladesh et le Koweït - ou Singapour - relève d'un paradoxe qu'il est difficile de prolonger. Sans doute y a-t-il une des raisons pour lesquelles les 77 se sont montrés particulièrement modérés par rapport à leurs interventions précédentes, notamment lors des réunions des non-alignés.

Le fossé que l'on puisse dire des États-Unis est qu'ils n'ont pas cherché la session en et délaissant des personnalités d'un rang modeste, ils s'y sont trouvés isolés. On leur reproche d'avoir laissé planer de vagues menaces, ou leur prêt de bons mots, mal acceptés au sein de cette grande majorité qui représente chaque session de la CNUCED. Les États-Unis laissent entendre qu'il était question pour eux, non pas de négocier, mais d'établir une liste de convergences et de divergences, un point d'est tout.

Il ont été surpris par l'issue de la Conférence, peut-être même, comme on dit sur les bords du Léman, « déçus en bien ». « Nous pensons cependant, a précisé l'ambassadeur Dennis Goodman, que l'environnement économique a été beaucoup plus positif qu'il n'est indiqué dans l'acte final ».

Les principaux bénéficiaires de l'attitude américaine ont été les pays de la CEE, lesquels n'ont pas eu à souffrir - comme cela avait été le cas au cours des précédentes sessions - des contradictions majeures qui ont marqué le sein des membres du groupe B (pays industrialisés à économie de marché). La CEE est les conférences franches et peut jouer un rôle de première importance, M. Claude Cheysson ayant en le loisir de déployer des efforts finalement fructueux.

Même considérée comme un coup publicitaire, l'initiative de l'URSS au Fonds commun des matières premières (le Monde du 15 juillet) a été un signe encourageant. Mais personne n'a osé se porter à un événement fondamental. Il n'a d'ailleurs pas été sanctionné comme tel dans l'acte final.

L'accord réalisé est également le fruit de la présence d'importantes personnalités. Le président Mitterrand a rendu un peu d'espoir aux représentants des pays les plus pauvres en prononçant une réunion à Paris pour 1990, réunion qui sera consacrée à leurs problèmes. L'accord réalisé est aussi dû aux efforts de l'État qui ne se sont pas contentés de faire des discours, mais se sont engagés sur des points concrets, aux ministres qui ont travaillé des jours entiers au sein des

La CNUCED VII a eu aussi la chance d'avoir été présidée par le ministre des finances du Zimbabwe, M. Bernard Chidzero, qui dirige les séances avec tact et efficacité.

Tous ces atouts ont joué pour empêcher que les tensions entre pays du Nord et du Sud sur la question du service de la dette extérieure ne prennent trop d'importance et ne conduisent à un échec. Faire admettre que les créanciers ont leur part de responsabilité dans la dégradation de la situation n'était pas une des moindres difficultés à surmonter.

Enfin, la CNUCED VII a réussi à faire en sorte que l'acte final, nettement moins politisé que les débats, ne fasse aucune référence aux sanctions économiques inspirées par des motifs politiques. Le représentant du Nicaragua apparaît pourtant une condamnation de l'embarquement commercial décrié contre son pays par les États-Unis. De même, le document adopté est vierge de toute allusion au boycottage commercial américain contre Israël.

ISABELLE VICHNIAC.

### La roupie indonésienne affaiblie par des rumeurs de dévaluation

La vague de spéculation qui s'est portée depuis quelques semaines sur la roupie indonésienne continue de se développer. Elle est maintenant alimentée par des rumeurs de dévaluation. Cette spéculation a contraint le gouvernement à augmenter à deux reprises, et de façon significative, les taux d'intérêt. A tel point que cette parade risque de décourager les investissements productifs et de freiner la croissance. Selon l'ancien ministre de l'économie, M. Sumarto Djohadikusumo, le taux de croissance ne devrait guère dépasser 3 % cette année alors que les analystes fixent à 5 % le taux minimum permettant de stabiliser le chômage.

L'Indonésie doit en outre rembourser une dette importante, dont le service absorbera en 1987 plus de 40 % du revenu des exportations (provenant pour moitié du pétrole). Celles-ci sont en baisse cette année du fait de la diminution des cours du brut, qui a entraîné une chute du revenu national de 7 %.

Le prêt de 3,16 milliards de dollars consenti en juin par les pays occidentaux et les institutions internationales a toutefois permis à l'Indonésie de maintenir ses programmes de développement. Cette aide a permis au raffermissement des cours du bois, du caoutchouc et du textile, tous produits dont Djakarta est exportatrice, contre l'absence en partie les facteurs qui jouent contre la roupie.

### Selon l'Annuaire du commerce mondial Les exportations du tiers-monde ont reculé en 1986

Le commerce extérieur des pays du tiers-monde a enregistré en 1986 un déficit de 35,5 milliards de dollars. Ce résultat contraste avec les cinq années précédentes, marquées dans le monde en développement par des excédents commerciaux (8,6 milliards de dollars en 1985). Selon l'Annuaire du commerce mondial, élaboré par le Fonds monétaire international (FMI), la part des pays pauvres, en baisse de quatre points en 1986, ne représente plus que 24,6 % des échanges mondiaux.

Les exportations, souvent considérées comme un moyen d'alléger le fardeau de la dette, se portent mal : elles ont reculé de 5,9 % en 1986. Cette érosion s'explique en partie par la chute des cours du pétrole et par la faiblesse des prix des autres produits de base. La contraction

la plus importante s'est d'ailleurs produite au Proche-Orient, où les recettes d'exportation ont baissé de 22,7 %.

Le tiers-monde est également victime des « restrictions quantitatives » aux exportations mises en place dans les pays industrialisés : le rapport annuel sur les restrictions aux échanges publié par le FMI constate l'accroissement de ces barrières, destiné à « protéger les marchés intérieurs des États-Unis et de la CEE ».

Le Fonds monétaire international constate également une dégradation de la situation financière des pays endettés : les retards de paiement, estimés à 11 milliards de dollars en 1985, ont atteint l'année dernière 15 milliards.

## REPÈRES

### Argentine

#### Signature de l'accord sur la dette

L'Argentine et les banques commerciales signent, le 21 août prochain à New-York, le plan de financement de 34 milliards de dollars bouclé sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI) (le Monde du 11 mai).

Aux termes de cet accord, l'Argentine a obtenu des banques le rachat de 30 milliards de dollars d'échéances de sa dette, le maintien de 2 milliards de crédits commerciaux et 1,85 milliard de dollars d'argent frais sous forme de ligne de trésorerie.

La dette argentine, la troisième d'Amérique latine, s'élève à 52 milliards de dollars.

### Pérou

#### Maintien du projet de nationalisation des banques

Au Pérou, le gouvernement du président Alan García a affirmé que son projet de nationalisation des banques privées respectait la Constitution. Un juge de Lima avait auparavant déclaré anticonstitutionnelles les dispositions préliminaires à la nationalisation. Un communiqué officiel, publié en début de semaine, déclare que le gouvernement maintiendra son plan dans l'attente d'une décision de la Cour suprême.

D'autre part, le président García, dans un discours prononcé à Trujillo, au nord du pays, a déclaré que son gouvernement avait le devoir d'éliminer les grandes concentrations de capitaux, afin de réaliser une révolution de justice, dans la liberté et la démocratie.

### Le tiers-monde

#### Le paupérisme en baisse aux États-Unis

Le nombre de pauvres aux États-Unis a baissé de 33,4 millions à 28,1 millions en 1986, en baisse de 700 000, en raison d'un quatrième hausse continue des revenus, a indiqué, jeudi, le bureau des recensements.

Le revenu médian de la famille a augmenté de 4,2 % entre 1985 et 1986, compte tenu de l'inflation. Il s'agit de l'une des plus importantes hausses annuelles en termes de revenu réel durant les quinze dernières années, a déclaré un porte-parole du bureau.

Le taux national de paupérisme a ainsi baissé de 14 % à 13,6 %, selon le même source. En chiffres, le revenu médian des familles américaines est passé de 29 289 dollars en 1985 à 29 448 dollars en 1986. (AFP)

#### Le Sénat américain confirme la nomination de M. Greenspan

Le Sénat américain a confirmé la nomination de M. Greenspan à la tête de la Federal Reserve Board (Fed), la banque centrale américaine, a été confirmée, comme prévu, le lundi 3 août par le Sénat. M. Alan Greenspan, un économiste new-yorkais de soixante et un ans, prendra la succession de M. Paul Volcker, dont le mandat de huit ans prendra fin cette semaine. M. William Proxmire, directeur de la commission sénatoriale pour les questions financières, M. Greenspan est fermement décidé à poursuivre la politique monétaire anti-inflationniste du gouvernement.

## AGRICULTURE

### A Rouen

### 350 tonnes de sucre auraient été détournées en trois ans

Un trafic de sucre en poudre entre le port de Rouen et le Val de Loire a été découvert récemment par la police. L'affaire aurait débuté il y a trois ans et porterait sur 350 tonnes de sucre, qui, au lieu d'être exportées - auraient été détournées pour être livrées à des viticulteurs désireux d'améliorer frauduleusement le tonnage en alcool de leur production, par chaptalisation (ajout de sucre dans le raisin). L'enquête pourrait aboutir dans les jours qui viennent à des inculpations. Serait en cause à la fois le responsable des entrepôts privés (proches du port de Rouen), un transporteur de l' Eure et un habitant d'une petite commune du Loiret-Cher, jouant le rôle de distributeur clandestin.

L'enrichissement du vin par chaptalisation, autorisé dans des limites précises pour les vins d'appellation contrôlée, est interdit pour les vins de table. Le Loiret-Cher produit 600 000 hectolitres de vin par an, dont 250 000 de vin de table. Le pré-

sident de la fédération syndicale viticole de Loiret-Cher a déclaré, lundi 3 août, que « la qualité des vins d'appellation n'est pas en cause » et les professionnels du Val de Loire affirment que « les viticulteurs produisant des vins d'appellation n'ont pas trempé dans ce trafic », qui intéresserait seulement les producteurs de vin de table.

Il est que les 350 tonnes de sucre détournées ont bien été utilisées frauduleusement. Jusqu'ici, la police ne s'est intéressée qu'aux aspects commerciaux de ce trafic. En bonne logique, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes devrait maintenant être saisie de l'affaire, et M. Arthuis, secrétaire d'État chargé auprès de M. Balladur de la concurrence et de la consommation, s'y intéresser.

J.D.

### Une recommandation : l'allègement de la dette des plus pauvres

GENÈVE

de notre correspondante

L'acte final de la Conférence comporte une analyse de la situation économique mondiale préparée par le président de la conférence, M. Bernard Chidzero (Zimbabwe), qui met avant tout l'accent sur l'interdépendance et les responsabilités des divers gouvernements.

Les pays industrialisés à économie de marché, de même que ceux de l'Est, devraient contribuer au renforcement des moyens de production des pays en développement, ouvrir plus largement leurs marchés aux importations en provenance de ces pays et procéder (...) à des aménagements (...) structures correspondants dans l'agriculture et l'industrie, (...) à l'aide des ressources publiques et privées et intensifier (...) activités d'assistance économique aux pays en développement, compte tenu des besoins particuliers des pays les plus pauvres - notamment

des pays les moins avancés et des pays de l'Afrique subsaharienne, des pays lourdement tributaires des produits de base et des pays fortement endettés.

Le texte comporte quatre chapitres portant respectivement sur les ressources pour le développement, les produits de base, le commerce international et le problème des pays les moins avancés.

Ces derniers, notamment ceux qui sont situés au sud du Sahara, devraient bénéficier, selon le représentant d'Israël, de l'annulation de leurs dettes, (...) d'investissements sensibles. Et surtout dans les plus brèves délais d'une aide de la part des pays développés correspondant, sans préjudice de l'aide publique globale au montant de 0,7 % de produit brut (...) de 0,15 % de celui-ci. Cette aide serait consacrée au développement économique, notamment à la production alimentaire, ainsi qu'à la prospection et à la mise en valeur (...) d'énergie.

L.V.



## ALGERIE - الجزائر

### ENAPAL

39, rue Larbi Ben M'Hidi ALGER

#### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE N° 29/87

L'entreprise nationale d'approvisionnement en produits alimentaires « ENAPAL » a un avis d'appel à la concurrence internationale pour la fourniture de :

- 241 t sel de fonte ;
- 1 800 t bicarbonate de soude alimentaire ;
- 10 t suc de réglisse ;
- 40 t peccine pour gelée et pour nappage ;
- 11 t mix à glace ;
- 1 t cire d'abeille ;
- 6 t blanc de baleine ;
- 34 t cire végétale ;
- 24 t huile de vison ;
- 10 t huile de pied de bœuf ;
- 10 t extrait de mâche poudre ;
- 50 t poudre pour flan.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de deux cents dinars algériens (200 DA), auprès de l'ENAPAL, 39, rue Larbi Ben M'Hidi, Alger.

Les soumissions en double exemplaire, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant exclusivement la mention suivante :

« Appel à la concurrence internationale n° 29/87 - à ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours après la première parution.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de clôture du présent appel, qui s'adresse aux seuls producteurs et organismes spécialisés dans la commercialisation, conformément aux dispositions de la loi 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur.

enepal/alger

### MONDES EN DEVENIR

#### ELEMENTS POUR UNE THEORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Francine DEMICHEL

M x 21 cm - 266 p - 90 F

Berger-Levrault

## Le Monde

sur minitel

### VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

## 36.15 TAPEZ LEMONDE

## AFFAIRES

### Après deux échecs en Océanie Les Français de la CEE leur coopération avec

Après deux échecs en Océanie, les Français de la CEE ont décidé de leur coopération avec les pays du tiers-monde. Les négociations ont été suspendues à la suite de l'échec des discussions sur le commerce des produits agricoles. Les Français de la CEE ont décidé de leur coopération avec les pays du tiers-monde. Les négociations ont été suspendues à la suite de l'échec des discussions sur le commerce des produits agricoles. Les Français de la CEE ont décidé de leur coopération avec les pays du tiers-monde. Les négociations ont été suspendues à la suite de l'échec des discussions sur le commerce des produits agricoles.

### A TRAVERS LES B

### Marlari Gas la compagnie canadienne

Marlari Gas, la compagnie canadienne, a annoncé qu'elle allait investir dans le secteur du gaz. Marlari Gas, la compagnie canadienne, a annoncé qu'elle allait investir dans le secteur du gaz. Marlari Gas, la compagnie canadienne, a annoncé qu'elle allait investir dans le secteur du gaz.

### ALGERIE - الجزائر

### ENAPAL

39, rue Larbi Ben M'Hidi ALGER

### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE N° 30/87

L'entreprise nationale d'approvisionnement en produits alimentaires « ENAPAL » a un avis d'appel à la concurrence internationale pour la fourniture de :

- 241 t sel de fonte ;
- 1 800 t bicarbonate de soude alimentaire ;
- 10 t suc de réglisse ;
- 40 t peccine pour gelée et pour nappage ;
- 11 t mix à glace ;
- 1 t cire d'abeille ;
- 6 t blanc de baleine ;
- 34 t cire végétale ;
- 24 t huile de vison ;
- 10 t huile de pied de bœuf ;
- 10 t extrait de mâche poudre ;
- 50 t poudre pour flan.

# Economie



## Selon l'Annuaire du commerce mondial Les exportations du tiers-monde ont reculé en 1986

Le commerce mondial des pays en développement a enregistré en 1986 une baisse de 15,7% par rapport à 1985. Ce recul est attribué à la baisse des exportations de matières premières et de produits agricoles, ainsi qu'à la réduction des investissements directs étrangers.

## REPÈRES

**Argentine**  
Signature de l'accord de la dette

Le président de la République a signé l'accord de la dette avec le FMI.

Le Sénat a approuvé la loi relative à la réforme fiscale.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

Le Parlement a adopté la loi relative à la réforme de la dette.

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de la réforme de la dette.

## SOCIAL

### Le financement de la protection sociale Les entreprises ne pourront pas augmenter leurs contributions

Lundi 3 août, à la sortie d'un entretien avec le ministre de l'économie et des finances, M. Balladur, a été annoncé que les entreprises ne pourront pas augmenter leurs contributions à la protection sociale.

La politique de libéralisation de l'économie est « en bonne voie », a-t-il dit, mais elle doit « être menée sans précipitation ». Afin de ne pas « être en infériorité avec les concurrents européens », la réforme fiscale doit se poursuivre en s'attaquant à la taxe professionnelle et à la TVA.

Le président du CNPF a déclaré, sous forme de mise en garde, son opposition à l'augmentation de la contribution des entreprises au financement de la protection sociale.

Nouvel accord pour la formation des travailleurs immigrés. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a renouvelé pour une durée de deux ans l'accord passé en juillet 1986 avec le Fonds d'action sociale (FAS) pour la formation des immigrés.

Licenciements dans le textile. Cent quarante des deux cent vingt-cinq salariés des Ateliers de France, à Béthune (Pas-de-Calais), spécialisés dans le prêt-à-porter de haut de gamme, vont être licenciés à la suite de la mise en règlement judiciaire de l'entreprise (mise en observation jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre).

## AFFAIRES

### Après deux achats en Grande-Bretagne Les Presses de la Cité renforcent leur coopération avec Bertelsmann

Une semaine après être passés sous le contrôle de la Compagnie générale d'électricité (CGE), les Presses de la Cité renforcent leur coopération avec le groupe ouest-allemand Bertelsmann. Le deuxième éditeur français vient en effet d'acheter à la société britannique W.H. Smith & Son 50% du capital du club de diffusion de livres Book Club Associates.

En ce qui concerne le groupe L'Express, lié aux Presses de la Cité au sein de la Générale occidentale, M. Bruno Rohmer attend pour entrer dans ses fonctions de PDG de L'Express une délibération du conseil d'administration. Celle-ci devrait avoir lieu vers la mi-août.

### A TRAVERS LES ENTREPRISES British Gas achète la compagnie canadienne Bow Valley

British Gas, la compagnie de gaz britannique privatisée l'an passé, va prendre le contrôle d'une des plus importantes entreprises canadiennes d'exploration gazière et pétrolière, Bow Valley Industries.

La compagnie britannique va d'abord prendre une participation de 33,3% dans Bow Valley, assortie d'une option pour la porter à 51% dans un délai de trois ans.

McDonald's prochainement à Moscou. Signe des temps, le célèbre chaîne de restauration rapide McDonald's pourra ouvrir prochainement trois restaurants à Moscou.

Fermenta cède sa filiale française à Squibb. La firme suédoise de produits pharmaceutiques Fermenta a décidé de céder sa filiale française, Fermenta SA, à la société américaine de bio-technologie ER Squibb Corp.

### La Chine vue par des hommes d'affaires Pas si avantageuse que ça...

PÉKIN de notre correspondant

Plusieurs années d'expérience confirment qu'il n'est pas facile d'investir en Chine. Cela en dépit des nombreuses mesures prises par Pékin pour attirer les capitaux étrangers.

Des rapports présentés récemment à une conférence organisée par le centre des Nations unies pour les transactions et le ministère chinois du commerce extérieur font craindre que des difficultés soient rencontrées. Le rapport rédigé par ce centre parle de « sérieux obstacles » et de « doutes sur la stabilité à long terme de la Chine qui, à tort ou à raison, ont récemment refait surface ».

Après avoir exactement chiffré les sociétés conjointes créées au 1<sup>er</sup> janvier 1987 - trois mille deux cent vingt-trois, pour un capital de 6,2 milliards de dollars, dont 2,9 effectivement débourrés - les auteurs estiment que la réduction de moitié des contrats conclus en 1986 est un « avertissement » pour Pékin.

Le problème le plus récent concerne la stabilité politique qui, en dépit des multiples déclarations officielles, n'est plus aussi évidente aujourd'hui qu'en 1986, après le limogement inattendu du secrétaire général du PC, M. Hu Yaobang.

### Négociations sans fin

La « productivité est faible », les loyers très élevés, le coût des matières premières facturées souvent exagéré. Ainsi, un investisseur s'est-il découvert que les oranges chinoises étaient les plus chères du monde.

Cette attitude inquiète beaucoup les auteurs du rapport. Pendant la négociation, les Chinois « ont coutume de faire des propositions en termes vagues quand les intérêts de la partie étrangère sont

concernés (...) sous prétexte qu'on est entre vieux amis ». En revanche, les Chinois mettent beaucoup de zèle pour protéger leurs propres intérêts. Quant aux « autorités supérieures », elles remettent parfois en cause par de nouvelles exigences des accords laborieusement conclus.

S'ajoutent à cela les « coûts cachés » que la partie chinoise dissimule parfois jusqu'après la signature du contrat et qui peuvent remettre en cause l'équilibre financier du projet. Par exemple, on refuse souvent de donner le coût réel des salaires, sous prétexte qu'ils se trouvent dans des « documents internes » confidentiels.

La persévérance recommandée par les autorités, qui rejettent souvent qu'une telle vertu sera un jour récompensée, risque d'être insuffisante pour retenir les investisseurs étrangers.

Une usine de pains surgelés au Gabon. La société gabonaise Farigé (Société de purification surgelés de Libreville) va construire dans la capitale gabonaise une usine de pain précuit surgelé et de viennoiseries crues.

Le pétrolier ravitailleur d'escadre de La Seyne a trouvé preneur. Le pétrolier ravitailleur d'escadre (PRE) dont la construction avait été lancée il y a trois ans au chantier naval de La Seyne (Var) sans qu'il existât de client sera finalement acquis par le ministère de la défense.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

Le port de Fort-de-France bloqué par une grève. Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers.

**Le Monde**  
sur minitel  
**VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL**

**LE MONDE**

**ALGERIE - الجزائر**  
**ENAPAL**  
29, rue Larbi Ben M'Hidi ALGER

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE N° 30/87**

L'entreprise nationale d'approvisionnement en produits alimentaires « ENAPAL » lance un avis d'appel à la concurrence internationale pour la fourniture de :

1 200 t de piment doux moulu.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de deux cents dinars algériens (200 DA), auprès de l'ENAPAL, 29, rue de Larbi Ben M'Hidi, Alger.

Les soumissions en double exemplaire, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant exclusivement la mention suivante :

« Appel à la concurrence internationale n° 30/87 - à ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours après la première parution.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de clôture du présent appel, qui s'adresse aux seuls producteurs et organismes spécialisés dans la commercialisation, conformément aux dispositions de la loi 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

**ALGERIE - الجزائر**  
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORÊTS**

Agence nationale des barrages

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL**

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé pour l'exécution des travaux confortatifs des barrages du GHRIBlemille dinars (2000 DA) à l'Agence nationale des barrages, 3, rue Hocine-Benaamane-Saint-Charles, Les Oasis (BIRMANDREIS).

La date limite de réception des offres est fixée à soixante (60) jours à compter de la date de parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date de clôture.

# Economie

## AFFAIRES

### Un sondage IPSOS « le Monde » sur les nouveaux actionnaires

## Français moyen cherche privatisée

(Suite de la première page.)  
La plupart (76 %) sont restés les deux pieds dans le même bas de laine. Jouer au mieux avec son épargne ou spéculer n'est entré dans les moeurs que d'une petite minorité.  
Les nouveaux actionnaires des privatisées font, eux, partie de ces

modernes avertis qui ont modifié leur portefeuille (58 % d'entre eux l'ont fait). Comment ? 41 % ont acheté des titres de Paribas ou de ses consœurs en « épargnant plus qu'à l'habitude, en reportant ou en annulant certaines dépenses » (Adieu à certains loisirs), mais aussi, pour 35 %, « en

prenant de l'argent sur leur CODEVI ou leur compte épargne-logement » (à plus tard l'appartement convoité).

Une petite moitié contrainte de se serrer la ceinture : c'est qu'ils ne sont pas tous riches (36 %) ; plus d'un tiers des foyers acquéreurs ont des revenus inférieurs à

Le profil détaillé de ces capitalistes à la mode Balladur n'est pas sans surprise : 50 % ont moins de quarante ans ; il y a même des « jeunes bourgeois ». Les plus de soixante ans ne sont que 22 %. Si les retraités et inactifs forment 35 % du total, une même proportion est issue des techniciens, cadres moyens et employés, et 22 % des cadres supérieurs et professions indépendantes. Ces nouveaux actionnaires ne sont en revanche ni ouvriers (seuls 6 % le sont) ni agriculteurs (2 %). Ils vivent, bien sûr, à Paris (23 %) et dans les villes de plus de 100 000 habitants (26 %), mais 30 % (près du tiers), proviennent de villes de 2 000 à 20 000 âmes. La France des bourgs est de la partie.

Deux enseignements encore méritent d'être soulignés : d'abord le fait que l'appartenance politique joue assez peu. Un petit tiers (30 %) de nouveaux actionnaires se disent de « proximité » socialiste. Eux, proche d'un parti qui dénonce le « gaspillage » de l'opération de privatisation n'est donc pas toujours un frein à l'actionnaire.

Ensuite, et de façon surprenante, les Français réclament « une pause des privatisations ». Une majorité de Français sont pour, seuls 26 % pensent que « le gouvernement n'aurait pas dû se lancer dans un programme de privatisation ». Mais seuls 21 % estiment que « le gouvernement doit poursuivre sans interruption son programme ». Une forte majorité (59 %) est donc pour la pause, y compris parmi les actionnaires (56 %).

### Un nouvel actionnariat

Une réponse inattendue qui peut s'expliquer de trois façons. Première hypothèse : les candidats ont vidé leur tirelire et ne peuvent plus s'offrir de nouveaux titres. Deuxième hypothèse : ces actionnaires néophytes ont compris que, le climat boursier n'étant plus florissant, de nouvelles ventes publiques massives risqueraient de le tirer vers la baisse. Ils seraient devenus des boursiers informés. Dernière hypothèse : ils ne souhaitent pas être mis devant l'obligation d'arbitrer — faut-il vendre du Paribas pour acheter du Suez (privatisé en octobre) ? — et espèrent conserver leurs titres pour profiter par exemple des actions gratuites. Les nouveaux actionnaires ne seraient alors pas très « boursicoles », mais en sautant d'une action à l'autre. En tout cas, cette demande de pause va à l'encontre des projets gouvernementaux.

Un nouvel actionnariat est né à l'occasion des privatisations, différent de l'image que l'on pouvait donner de lui, celle des vieux rentiers parisiens. Plus stable, touchant la France profonde de la petite bourgeoisie de province et la France active des cadres. Pas vraiment « populaire », donc, mais « populaire », atteignant une partie des classes moyennes M. Balladur peut être satisfait. Mais la demande de pause et surtout le fait que le plein serait fait devraient le faire réfléchir.

ÉRIC LE BOUCHER.

# Marchés financiers

## PARIS, 3 août

### Repli

Les événements surlignés de La Mecque ont sérieusement inquiété la Bourse de Paris. Lundi les cours se sont passablement alourdis. Dans la matinée, déjà, le marché n'avait pas manifesté une très grande forme. La séance principale n'était pas se révéler très bonne. Néanmoins la résistance s'est organisée et, à la clôture, l'indice a terminé à 2 547,83, soit en hausse de 14,98 points sur le précédent. Sur 1 992 valeurs traitées, 1 005 ont baissé, 612 ont monté et 375 n'ont pas varié.

Par réflexe naturel, comme chaque fois que des bruits de bourses se font entendre dans cette partie du monde, toutes les valeurs pétrolières se sont redressées d'un seul bloc, comme Total, Esso, Elf et même les actions des compagnies minières, telle Penarroya, voire des entreprises de recherche sismique (Géophysique). Les professionnels faisaient néanmoins remarquer que, avec la faiblesse des échanges, la tendance a perdu une partie de sa signification. Sauf exception, il convient de remarquer que les grandes valeurs ont, pour la plupart, fait relativement bonne contenance. L'Oréal, L'Oréal, CSF, et même Peugeot, se sont maintenus au voisinage de leurs niveaux précédents.

Au premier étage, en revanche, la tendance était assez lourde. Sur le MATIF, le contrat à septembre 1987 se traitait à 102, contre 102,50 vendredi. De l'avis des spécialistes, sauf imprévu, le marché des obligations, au comptant comme à terme, va continuer inexorablement de s'enfoncer si rien n'est fait pour lui venir en aide.

Vive remontée de l'or, avec le lingot à 93 550 F (+ 1 800 F) et le napoléon à 549 F (+ 17 F).

## NEW-YORK, 3 août

### Repli

Inévitable : les tensions suscitées par la montée des tensions au Proche-Orient ont provoqué, lundi, un repli des cours à Wall Street. Cependant, le marché new-yorkais est parvenu à regagner une partie du terrain perdu. Tombé un moment à 2 536,67, l'indice des industriels est remonté à 2 547,83, soit en hausse de 14,98 points. Le bilan de la journée a été, lui, très négatif. Sur 1 992 valeurs traitées, 1 005 ont baissé, 612 ont monté et 375 n'ont pas varié.

De l'avis général, la Bourse américaine a conservé son sang-froid. Ce qui a surpris nombre d'observateurs dans la mesure où l'aggravation de la situation dans le Golfe redonne les craintes inflationnistes et, par là même, la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt.

En fait, le marché a été protégé par le haut niveau de liquidités qui, ces derniers temps, ont alimenté son expansion. En outre, la hausse du prix du pétrole a, bien sûr, favorisé les valeurs concernées, qui, pratiquement toutes, ont allègrement monté.

L'activité a porté sur 207,84 millions de titres, contre 181,87 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Alcoa	89 1/8	89 1/2
Allegan Int'l	94 3/8	93 3/4
A.T.T.	52 1/8	51 3/4
Boeing	57	56 1/2
Chrysler	41	40 3/4
Chrysler Inv.	127 1/2	127 1/2
Deere & Co.	53 7/8	53 7/8
Eastman Kodak	84 1/4	84 1/4
Ford	100 1/2	100 1/2
General Motors	59 1/4	58 1/2
IBM	107 1/2	107 1/2
International Paper	75 1/2	74 1/2
Johnson & Johnson	104 1/4	104 1/4
L.T.T.	83	82 1/2
McDonald's	52 1/2	52 1/2
Merck & Co.	73 1/2	73 1/2
Schering-Plough	48 1/2	48 1/2
Texas Instruments	48 3/8	48 3/8
United Technologies	28 1/2	28 1/2
U.S. Steel	29 1/2	29 1/2
Westinghouse	69 1/4	67 1/4
Wm. Corp.	73 3/4	73 3/4

### CHANGES

Dollar : 6,23 F

Le dollar a repris sa progression sur toutes les places, en l'accroissant, pour sortir même de la fourchette des variations fixes dans l'accord du Louvre. Le billet vert a ainsi valu 6,2325 F (contre 6,1890 F). Les échanges n'ont pas été très étoffés. Mais les marchés ont été nerveux à l'idée d'une intervention des banques centrales.

FRANCFORT	3 août	4 août
Dollar (en DM)	1,868	1,874
TOKYO	3 août	4 août
Dollar (en yen)	181,5	181,4

### MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 août) : 75/07 1/16 %  
New-York (3 août) : 613/16 %

### INDICES BOURSIERS

PARIS

INDICE, base 100 : 31 déc. 1986  
31 juillet 3 août  
Valeurs françaises : 183,7  
Valeurs étrangères : 133,9  
C\* des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)  
Indice général : 414,78 414

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)  
31 juillet 3 août  
Industrielles : 2574,86 2597,86

LONDRES

(Indice Financial Times)  
31 juillet 3 août  
Industrielles : 1 052,28 1 051,38  
Moyen d'or : 472,28 469,28  
Fonds d'Etat : 87,66 87,58

TOKYO

3 août 4 août  
Nikkei Dow Jones : 2485,92  
Indice général : 3818,9

### MATIF

National 10 % - Corrélation en pourcentage du 3 août  
Nombre de contrats : 33 008

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	101,85	101,65	101,60	101,60
Précédent	102,35	102,20	102,15	102

### LA VIE DE LA COTE

GOODYEAR : 30 % DE BÉNÉFICE EN PLUS. — Le numéro mondial du pneumatique annonce, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net de 141 millions de dollars, en hausse de 30,5 % par rapport à celui dégagé en 1986 à pareille époque. Pour le premier semestre, le résultat du groupe atteint 425,2 millions de dollars, contre seulement 54,6 millions l'an passé, en raison des amortissements importants réalisés sur des réserves de gaz. Le chiffre d'affaires est de 4,85 milliards de dollars (+ 9,4 %).

### SINGER DÉFICITAIRE

La compagnie électronique américaine annonce, pour le deuxième trimestre, un déficit de 20,20 millions de dollars, contre un bénéfice net de 21,8 millions. Pour les six premiers mois, le résultat est aussi négatif, avec une perte de 5,4 millions de dollars, contre un bénéfice de 33,5 millions de dollars. Le chiffre d'affaires atteint 87,16 millions de dollars (+ 9,4 %).

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	Reps. + ou dép.	+ ou -	Reps. + ou dép.	+ ou -	Reps. + ou dép.
SE-£	6,2375	6,2395	+ 38	+ 53	+ 65	+ 90
SE-DM	4,7111	4,7144	- 71	- 52	- 132	- 103
SE-¥	4,1144	4,1185	+ 145	+ 161	+ 250	+ 278
DM-£	3,297	3,2955	+ 107	+ 125	+ 206	+ 229
DM-¥	2,9548	2,9711	+ 68	+ 76	+ 114	+ 130
£-¥	16,0430	16,0564	+ 170	+ 240	+ 333	+ 440
£-DM	4,0113	4,0151	+ 149	+ 166	+ 268	+ 295
£-SE	4,5898	4,5998	- 191	- 130	- 321	- 254
DM-SE	3,8553	3,8646	- 127	- 91	- 272	- 208

### TAUX DES EUROMONNAIES

SE-£	6 M		3 M		1 M		3 M	
	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4
DM	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/4
SE	5	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4
SE-DM	10,0430	10,0564	+ 170	+ 240	+ 333	+ 440	+ 543	+ 650
SE-£	4,5898	4,5998	- 191	- 130	- 321	- 254	- 374	- 307
SE-DM	3,8553	3,8646	- 127	- 91	- 272	- 208	- 329	- 262

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinee par une grande banque de la place.

# BOURSE DE PARIS

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Alcoa	89 1/8	89 1/2
Allegan Int'l	94 3/8	93 3/4
A.T.T.	52 1/8	51 3/4
Boeing	57	56 1/2
Chrysler	41	40 3/4
Chrysler Inv.	127 1/2	127 1/2
Deere & Co.	53 7/8	53 7/8
Eastman Kodak	84 1/4	84 1/4
Ford	100 1/2	100 1/2
General Motors	59 1/4	58 1/2
IBM	107 1/2	107 1/2
International Paper	75 1/2	74 1/2
Johnson & Johnson	104 1/4	104 1/4
L.T.T.	83	82 1/2
McDonald's	52 1/2	52 1/2
Merck & Co.	73 1/2	73 1/2
Schering-Plough	48 1/2	48 1/2
Texas Instruments	48 3/8	48 3/8
United Technologies	28 1/2	28 1/2
U.S. Steel	29 1/2	29 1/2
Westinghouse	69 1/4	67 1/4
Wm. Corp.	73 3/4	73 3/4

## Comptant

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Alcoa	89 1/8	89 1/2
Allegan Int'l	94 3/8	93 3/4
A.T.T.	52 1/8	51 3/4
Boeing	57	56 1/2
Chrysler	41	40 3/4
Chrysler Inv.	127 1/2	127 1/2
Deere & Co.	53 7/8	53 7/8
Eastman Kodak	84 1/4	84 1/4
Ford	100 1/2	100 1/2
General Motors	59 1/4	58 1/2
IBM	107 1/2	107 1/2
International Paper	75 1/2	74 1/2
Johnson & Johnson	104 1/4	104 1/4
L.T.T.	83	82 1/2
McDonald's	52 1/2	52 1/2
Merck & Co.	73 1/2	73 1/2
Schering-Plough	48 1/2	48 1/2
Texas Instruments	48 3/8	48 3/8
United Technologies	28 1/2	28 1/2
U.S. Steel	29 1/2	29 1/2
Westinghouse	69 1/4	67 1/4
Wm. Corp.	73 3/4	73 3/4

## Second marché

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Alcoa	89 1/8	89 1/2
Allegan Int'l	94 3/8	93 3/4
A.T.T.	52 1/8	51 3/4
Boeing	57	56 1/2
Chrysler	41	40 3/4
Chrysler Inv.	127 1/2	127 1/2
Deere & Co.	53 7/8	53 7/8
Eastman Kodak	84 1/4	84 1/4
Ford	100 1/2	100 1/2
General Motors	59 1/4	58 1/2
IBM	107 1/2	107 1/2
International Paper	75 1/2	74 1/2
Johnson & Johnson	104 1/4	104 1/4
L.T.T.	83	82 1/2
McDonald's	52 1/2	52 1/2
Merck & Co.	73 1/2	73 1/2
Schering-Plough	48 1/2	48 1/2
Texas Instruments	48 3/8	48 3/8
United Technologies	28 1/2	28 1/2
U.S. Steel	29 1/2	29 1/2
Westinghouse	69 1/4	67 1/4
Wm. Corp.	73 3/4	73 3/4

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Télex MONDPAR 650572 F  
Téléphone : (1) 45-23-06-81  
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F  
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Voigts  
Rédacteur en chef : Daniel Vermet  
Cofondateur en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 200 F  
TOUTS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F  
ÉTRANGER (par messagerie)  
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F  
IL - SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.  
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande dans semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde  
TÉLÉMATIQUE  
Composés 36-18 - Tapes LEMONDE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0395 - 2037

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-85-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde (USPS 785-910) is published daily, except Sundays for \$4.00 per year by Le Monde U.S. Inc., 45-45 39 St. Street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde U.S. Inc. Speedpost U.S.A., P.O. Box 45-45 39 St. Street, L.I.C., N.Y. 11104.

## Le Monde

### PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4530

## TRECA cad

permet de relever la tête et les jambes SANS AUCUN EFFORT

TRÉCAFLEX

37, Av. de la République 75018 PARIS  
Tél. (1) 43.57.46.35 Métro : PARMENTIER

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### GRUPE GOUBIN

#### COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE SAULNES

Le groupe Goubin, dont le siège social est à Pouguesst 22 (Côtes-du-Nord), est une entreprise performante, spécialisée dans le domaine de l'aviation (réparation et entretien).

Il possède plusieurs usines, 210 employés, 220 millions de francs de chiffre d'affaires en 1986. Il vient d'ouvrir son capital à la Compagnie Industrielle et Financière de Saulnes, qui a pris une participation minoritaire importante.

Le groupe Goubin souhaite, par cette association avec un partenaire financier, poursuivre et accélérer son développement en France et à l'étranger, et préparer une éventuelle introduction en second marché boursier.

Marchés financiers

Marchés financiers

Le Monde Mercredi 5 août 1987 21

PARIS NEW-YORK

Repli Repli

Les marchés financiers ont été marqués par une certaine nervosité...

CHANGES INDICES BOURSIERS

Table of exchange rates and stock indices for various countries and markets.

LA VIE DE LA COU

Textual content related to the 'LA VIE DE LA COU' section, possibly a market commentary.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS

Table of interbank foreign exchange market data.

Taux des Euromonnaies

Table of Euro currency rates for various European countries.

BOURSE DE PARIS

Main table for the Paris Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Règlement mensuel

Table for monthly settlements, detailing financial transactions and balances.

3 AOUT

Table for August 3rd, showing market data and prices for various securities.

Comptant (sélection)

Table of cash transactions (selection), listing various financial instruments.

SICAV (sélection)

Table of SICAV (selection), listing investment funds and their performance.

3/8

Table for 3/8, listing various financial data points.

Actions

Table of stocks (Actions), listing various companies and their share prices.

Etrangères

Table of foreign stocks (Etrangères), listing international market data.

Cote des changes

Table of exchange rates (Cote des changes), listing rates for various currencies.

Second marché (sélection)

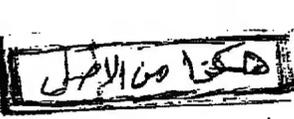
Table of the second market (selection), listing secondary market transactions.

Hors-cote

Table of off-market transactions (Hors-cote), listing non-listed securities.

Marché libre de l'or

Table of the free gold market (Marché libre de l'or), listing gold prices and transactions.



MINITEL La gestion en direct de votre portefeuille personnel

